

**MEMORIAL**

**Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg**

**RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS**

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

**C — N° 965****19 septembre 2003****SOMMAIRE**

Actuant European, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	46283	CGS International Holdings (Luxembourg), S.à r.l., Luxembourg . . . . .	46281
Advanced Capital Europe S.A., Luxembourg . . . . .	46300	Chaussures de Sécurité Europe S.A., Luxembourg . . . . .	46279
Advanced Capital Europe S.A., Luxembourg . . . . .	46303	Chramer Holdings S.A., Luxembourg . . . . .	46292
Agritourinvest S.A.H., Luxembourg . . . . .	46294	Chramer Holdings S.A., Luxembourg . . . . .	46292
Agritourinvest S.A.H., Luxembourg . . . . .	46294	Civil Engineering International Holding S.A., Luxembourg . . . . .	46278
Agritourinvest S.A.H., Luxembourg . . . . .	46294	CMB Services S.A., Luxembourg . . . . .	46319
Agritourinvest S.A.H., Luxembourg . . . . .	46294	ConocoPhillips Global Funding, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	46315
Aldy S.A., Luxembourg . . . . .	46305	ConocoPhillips Global Funding, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	46316
Alpilignum International S.A., Luxembourg . . . . .	46289	Consult Informatic S.A. Holding, Luxembourg . . . . .	46318
Amelia S.A., Luxembourg . . . . .	46282	E.A.V., Europäische Anlagen Verwaltungs A.G., Luxembourg . . . . .	46318
Amelia S.A., Luxembourg . . . . .	46282	EEIF Cable S.A., Luxembourg . . . . .	46293
Anora S.A., Luxembourg . . . . .	46306	Eurodrill S.A., Heiderscheid . . . . .	46296
Anora S.A., Luxembourg . . . . .	46307	Eurokrono S.A., Luxembourg-Kirchberg . . . . .	46291
Artim International S.A.H., Luxembourg . . . . .	46290	Européenne de Prothèses S.A., Luxembourg . . . . .	46284
Artim International S.A.H., Luxembourg . . . . .	46304	Européenne de Prothèses S.A., Luxembourg . . . . .	46284
Athemum International S.A.H., Luxembourg . . . . .	46289	Européenne de Prothèses S.A., Luxembourg . . . . .	46284
Atmeco Participation, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	46297	Exmar Offshore Lux S.A., Luxembourg . . . . .	46296
Balfrin S.A., Luxembourg . . . . .	46297	Expandos S.A., Luxembourg . . . . .	46320
Bi-Patent Holding S.A., Luxembourg . . . . .	46293	Financial Realizations S.A., Luxembourg . . . . .	46282
Bi-Patent Holding S.A., Luxembourg . . . . .	46293	Flow Creative Company S.A., Luxembourg . . . . .	46317
Bolero International Holding S.A., Luxembourg . . . . .	46287	Flow Creative Company S.A., Luxembourg . . . . .	46317
Bolero International Holding S.A., Luxembourg . . . . .	46287	Globe Fin S.A., Luxembourg . . . . .	46319
Bolero International Holding S.A., Luxembourg . . . . .	46287	Goldenbury (Luxembourg) S.A., Luxembourg . . . . .	46296
Bonvalux S.A.H., Luxembourg . . . . .	46282	Goldenbury (Luxembourg) S.A., Luxembourg . . . . .	46296
Bureau de Gestion Rausch & Associés, S.à r.l., Wahl . . . . .	46314	Graci International Holding S.A., Luxembourg . . . . .	46283
Bureau de Gestion Rausch & Associés, S.à r.l., Wahl . . . . .	46314	Graci International Holding S.A., Luxembourg . . . . .	46284
Bureau de Gestion Rausch & Associés, S.à r.l., Wahl . . . . .	46314	Holzhauser Haustechnik S.A., Luxembourg . . . . .	46274
Canwest International Holdings (Luxembourg), S.à r.l., Luxembourg . . . . .	46279	Home Sud, S.à r.l., Diekirch . . . . .	46309
Canwest International Holdings (Luxembourg), S.à r.l., Luxembourg . . . . .	46279	Hopla, S.à r.l., Walsdorf . . . . .	46318
Canwest International Investments (Luxembourg), S.à r.l., Luxembourg . . . . .	46280	Iniziativa S.A., Luxembourg . . . . .	46280
Canwest International Investments (Luxembourg), S.à r.l., Luxembourg . . . . .	46280	Iniziativa S.A., Luxembourg . . . . .	46290
CGS International Holdings (Luxembourg), S.à r.l., Luxembourg . . . . .	46281	International Trust Consulting S.A., Luxembourg . . . . .	46316
		International Trust Consulting S.A., Luxembourg . . . . .	46317
		IPC Advisors, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	46288

IPC Advisors, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	46288	RCW Holdings, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	46289
KAP Global Publishers S.A., Luxembourg . . . . .	46288	RCW Holdings, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	46289
Kesera International S.A.H., Luxembourg . . . . .	46277	RCW Investments, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	46290
Kesera International S.A.H., Luxembourg . . . . .	46277	RCW Investments, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	46290
Kesera International S.A.H., Luxembourg . . . . .	46277	S.B. Matériel, S.à r.l. et Cie, S.e.c.s., Ettelbruck . . .	46310
Kesera International S.A.H., Luxembourg . . . . .	46295	S.B. Matériel, S.à r.l., Ettelbruck . . . . .	46307
Laumor, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	46304	S.C.I. S.B. 1988, Ettelbruck . . . . .	46314
Laumor, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	46304	Sammy Jewels, S.à r.l., Mamer . . . . .	46287
Leather Fashion Group S.A., Luxembourg-Kirch- berg . . . . .	46293	2SDA S.A., Luxembourg . . . . .	46278
LMR Global Holdings, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	46291	2SDA S.A., Luxembourg . . . . .	46278
LMR Global Holdings, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	46291	Singleton Hardware + Software, S.à r.l., Schandel.	46274
LO Euro Choice (Luxembourg), S.à r.l., Luxem- bourg . . . . .	46311	Société Civile Immobilière Interior, Esch-sur-Al- zette . . . . .	46305
LO Euro Choice (Luxembourg), S.à r.l., Luxem- bourg . . . . .	46314	Structured Asset Management (Luxembourg), S.à r.l., Luxembourg . . . . .	46285
Lotri International S.A., Luxembourg . . . . .	46291	Suprimo Invest S.A.H., Luxembourg . . . . .	46319
Lux Tri-Services, S.à r.l., Schiffflange . . . . .	46303	Takolux S.A.H., Luxembourg . . . . .	46295
Lux Tri-Services, S.à r.l., Schiffflange . . . . .	46304	Takolux S.A.H., Luxembourg . . . . .	46295
Luxembourg Rent Equipment S.A.H., Luxem- bourg . . . . .	46299	Technoland II, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	46298
Luxus Investissement S.A., Luxembourg . . . . .	46292	Technoland II, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	46299
Natalys S.à r.l. & Cie S.e.c.s., Luxembourg . . . . .	46320	Torch Strategic S.A., Junglinster . . . . .	46296
Prebon Yamane (Luxembourg) S.A., Luxembourg	46281	Transporte Hammes A.G., Weiswampach . . . . .	46274
Radici Group Lux S.A., Luxembourg . . . . .	46320	Unimet Holding S.A., Luxembourg . . . . .	46275
		Wiarg International Holding S.A., Luxembourg . .	46288

---

**TRANSPORTE HAMMES A.G., Société Anonyme.**

Siège social: L-9990 Weiswampach, 102, Auf dem Kiemel.  
R. C. Diekirch B 4.771.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 7 août 2003, réf. DSO-AH00015, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 28 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Weiswampach, le 27 août 2003.

FIDUNORD, S.à r.l.

Signature

(902112.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 28 août 2003.

---

**SINGLETON HARDWARE + SOFTWARE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8620 Schandel, 2, Op der Tommel.  
R. C. Diekirch B 2.365.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 6 août 2003, réf. LSO-AH01373, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 28 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 27 août 2003.

Pour le gérant

BUREAU COMPTABLE SIMONE TIBOLT, S.à r.l.

Signature

(902113.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 28 août 2003.

---

**HOLZHAUER HAUSTECHNIK S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt.  
R. C. Luxembourg B 95.371.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Weber.

(052263.3/236/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2003.

---

**UNIMET HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**  
Registered office: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.  
R. C. Luxembourg B 64.735.

In the year two thousand and three, on the sixth day of August.  
Before Us Maître Jean-Joseph Wagner, notary, residing in Sanem (Luxembourg).

Was held an Extraordinary General Meeting of the Shareholders of UNIMET HOLDING S.A., (the «Company»), a «société anonyme», established and having its registered office in 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg, (R.C.S. Luxembourg, section B number 64.735), incorporated by a notarial deed on May, 29, 1998, published in the Mémorial C, number 605 of August 21, 1998, the Articles of Incorporation of which have not been amended since.

The Extraordinary General Meeting is presided over by Mr Christoph Kossmann, employee, with professional address in Luxembourg.

The Chairman appoints as secretary of the meeting Mrs. Isabelle Maréchal-Gerlaxhe, employee, with professional address in Luxembourg.

The Meeting elects as scrutineer Mrs. Catherine Day-Royemans, employee, with professional address in Luxembourg.

The bureau of the meeting having thus been constituted, the Chairman declares and requests the notary to state that:

I.- The agenda of the meeting is the following:

*Agenda:*

- 1) Reports of the Board of Directors and Statutory Auditor;
- 2) Presentation and approval of the balance sheet and profit and loss account as at December 31, 2002;
- 3) To give discharge to the Directors and the Statutory Auditor;
- 4) To resolve the liquidation of the Company.
- 5) To appoint a Liquidator and determination of his powers.

II.- The shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders, and the number of shares owned by the shareholders are shown on an attendance-list which, signed by the shareholders or their proxies and by the bureau of the meeting, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The proxies of the represented shareholders, signed ne varietur by the appearing parties and the undersigned notary, will also remain annexed to the present deed.

III.- It appears from the said attendance-list that all three hundred and fifty (350) shares representing the entire subscribed share capital of the Company are present or represented at the meeting, which consequently is regularly constituted and may validly deliberate on all the items on the agenda.

After deliberation, the meeting adopts each time unanimously the following resolutions:

*First resolution*

The Extraordinary General Meeting of Shareholders hears the report of the Board of Directors as well as the report of the Statutory Auditor of the Company's financial year as per December 31, 2002.

A copy of the report of the Statutory Auditor will remain annexed to the present deed.

*Second resolution*

The Extraordinary General Meeting of Shareholders resolves to approve the Company's balance sheet and profit and loss account as at December 31, 2002.

*Third resolution*

The Extraordinary General Meeting of Shareholders resolves to grant full discharge to the Directors and to the Statutory Auditor of the Company for the accomplishment of their respective mandate up to this date.

*Fourth resolution*

Accordingly to Article 100 of the Luxembourg Law of August 10, 1915 on commercial companies, the Extraordinary General Meeting of Shareholders acknowledges that the Company's losses, as of today, exceeds more than fifty per cent (50%) of the Company's share capital and therefore resolves to proceed to the immediate dissolution of the Company UNIMET HOLDING S.A. The Extraordinary General Meeting of Shareholders resolves to pronounce its liquidation as of today.

*Fifth resolution*

The Extraordinary General Meeting of Shareholders resolves to appoint as liquidator of the company:

The company LUX-AUDIT REVISION, S.à r.l., a company existing under the laws of Luxembourg, established and having its registered office in 257, route d'Esch, L-1471 Luxembourg.

*Sixth resolution*

The Extraordinary General Meeting of Shareholders resolves to confer the following powers to the liquidator:

- The liquidator is vested with the broadest powers provided by the articles 144 and following of the consolidated laws on commercial companies as amended.

- The liquidator is allowed to perform all acts provided in article 145 without authorisation of the General Meeting of Shareholders if the latter is required.

- The liquidator is dispensed from drawing up an inventory and may refer to the books of the Company.

- The liquidator may on his own responsibility and for particular and specific acts delegate a part of his powers determined by the liquidator to one or several third persons to act as his proxies.

Nothing else being on the agenda, the Chairman closed the meeting.

The undersigned notary who has personal knowledge of the English language, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in the English language, followed by a translation into French, the English version being prevailing in case of divergences between the English and the French text.

The document having been read to the persons appearing, all of whom are known to the notary by their surnames, first names, civil status and residence, the said persons signed together with us the notary this original deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille trois, le six août.

Par-devant Nous Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Luxembourg).

S'est tenue l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires de UNIMET HOLDING S.A., (la «Société»), une société anonyme, établie et ayant son siège social au 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg (R.C.S. Luxembourg, section B numéro 64.735), constituée suivant acte notarié du 29 mai 1998, publié au Mémorial C numéro 605 du 21 août 1998, et dont les statuts n'ont subi aucune modification depuis lors.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Christoph Kossmann, employé privé, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire de l'Assemblée Madame Isabelle Maréchal-Gerlaxhe, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

L'Assemblée choisit comme scrutatrice Madame Catherine Day-Royemans, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Le Bureau de l'Assemblée étant ainsi constitué, le président expose et prie le notaire d'acter ce qui suit:

I.- L'ordre du jour de l'Assemblée est conçu comme suit:

*Ordre du jour:*

- 1) Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes;
- 2) Présentation et approbation du bilan et du compte des pertes et profits au 31 décembre 2002;
- 3) Décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
- 4) Dissolution anticipée de la Société;
- 5) Nomination d'un Liquidateur et fixation de ses pouvoirs.

II.- Il a été établi une liste de présence, renseignant les actionnaires présents ou représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, laquelle, après avoir été signée par les actionnaires ou leurs mandataires et par les membres du Bureau, restera annexée au présent acte pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

Les procurations des actionnaires représentés, signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentaire, resteront également annexées au présent acte.

III.- Il résulte de ladite liste de présence que toutes les trois cent cinquante (350) actions représentant l'intégralité du capital social de la Société sont présentes ou représentées à l'Assemblée qui est dès lors régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur tous les points à l'ordre du jour.

Après délibération, l'Assemblée générale prend, chaque fois à l'unanimité, les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires entend le rapport de gestion du Conseil d'Administration et le rapport du Commissaire aux Comptes de la Société sur l'exercice clôturé au 31 décembre 2002.

Une copie du rapport du commissaire aux comptes restera annexée aux présentes.

*Deuxième résolution*

L'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires décide d'approuver le bilan, ainsi que le compte de profits et pertes de la Société, arrêtés au 31 décembre 2002.

*Troisième résolution*

L'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires décide d'accorder pleine et entière décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes de ladite Société pour l'accomplissement de leurs mandats respectifs jusqu'à ce jour.

*Quatrième résolution*

Conformément à l'article 100 de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires prend acte qu'à l'heure actuelle les pertes de la Société dépassent plus que cinquante pour cent (50%) du capital social de la Société et par conséquent décide de procéder à la dissolution immédiate de la Société UNIMET HOLDING S.A. L'Assemblée Générale Extraordinaire décide de prononcer sa mise en liquidation avec effet à ce jour.

*Cinquième résolution*

L'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires décide de nommer comme liquidateur de la Société:

la société LUX-AUDIT REVISION, S.à r.l., une société à responsabilité limitée, régie par le droit luxembourgeois, établie et ayant son siège social au 257, route d'Esch, L-1471 Luxembourg.

*Sixième résolution*

L'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires décide d'investir le liquidateur des pouvoirs suivants:

- le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 et suivants des lois coordonnées sur les sociétés commerciales, telles que modifiées.

- le liquidateur peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans avoir à recourir à l'autorisation de l'Assemblée Générale des Associés dans les cas où elle est requise.

- le liquidateur est dispensé de passer inventaire et peut s'en référer aux écritures de la société.

- le liquidateur peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de leurs pouvoirs qu'il détermine.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, le président lève la séance.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise constate que sur la demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version en langue française, la version anglaise devant, sur la demande du même comparant, faire foi en cas de divergences avec la version française.

Dont acte, passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentaire par nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous, Notaire, le présent acte.

Signé: C. Kossmann, I. Maréchal-Gerlaxhe, C. Day-Royemans, J.J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 8 août 2003, vol. 879, fol. 27, case 11. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): Ries.*

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations par Maître Marc Lecuit, notaire de résidence à Redange/Attert, en remplacement de Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem.

Redange/Attert, le 20 août 2003.

M. Lecuit.

(051001.3/239/144) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

---

**KESERA INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 30.208.

Le bilan au 30 juin 2001, enregistré à Luxembourg, le 20 août 2003, réf. LSO-AH03945, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 août 2003.

KESERA INTERNATIONAL S.A.

Signatures

Administrateurs

(050862.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2003.

---

**KESERA INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 30.208.

Le bilan au 30 juin 2002, enregistré à Luxembourg, le 20 août 2003, réf. LSO-AH03961, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 août 2003.

KESERA INTERNATIONAL S.A.

Signatures

Administrateurs

(050860.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2003.

---

**KESERA INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 30.208.

Le bilan au 30 juin 2003, enregistré à Luxembourg, le 20 août 2003, réf. LSO-AH03948, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 août 2003.

KESERA INTERNATIONAL S.A.

Signatures

Administrateurs

(050858.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2003.

---

**2SDA, Société Anonyme.**

Siège social: L-1212 Luxembourg, 17, rue des Bains.  
R. C. Luxembourg B 42.143.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 22 août 2003, réf. LSO-AH04339, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 août 2003.

Signature.

(050761.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2003.

**2SDA, Société Anonyme.**

Siège social: L-1212 Luxembourg, 17, rue des Bains.  
R. C. Luxembourg B 42.143.

*Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 30 juin 2003*

L'Assemblée Générale de 2SDA, dûment convoquée par l'Administrateur-Délégué, s'est réunie au siège de la société, 17, rue des Bains à Luxembourg, le lundi 30 juin 2003 à 14.00 heures sous la présidence de Madame Augusta Conchiglia.

Après avoir constaté que tous les actionnaires étaient présents et que ceux-ci pouvaient valablement délibérer, l'Assemblée Générale a pris connaissance du rapport de Monsieur le Commissaire aux comptes du 20 juin 2003 et du rapport au conseil d'administration du 5 mai 2003 présenté et commenté par l'Administrateur-Délégué.

Elle a pris ensuite les décisions suivantes:

1. Les comptes pour l'exercice commençant le 1<sup>er</sup> janvier 2002 et se terminant le 31 décembre 2002 sont approuvés.

2. Les bénéfices de l'exercice 2002 ne seront pas distribués. Ces bénéfices s'élevant à trente-neuf mille onze six euros et soixante-cinq cents, six cent soixante-deux euros et autre vingt-huit cents seront provisionnés pour le paiement des impôts sur les bénéfices. Le solde sera placé pour l'intégralité soit trente-deux mille trois cent quarante-huit euros et soixante-dix-sept cents en réserve en vue de fournir les ressources propres nécessaires au financement des nouveaux contrats prévus en 2003, la réserve légale ayant déjà été intégralement reconstituée à son niveau légal suite à la dernière augmentation de capital social.

3. Décharge est donnée au Conseil d'Administration et au Commissaire aux comptes pour l'exercice de leur mandat.

Constatant qu'aucun point divers n'était soulevé et que l'ordre du jour était épuisé, et qu'aucune autre question n'était posée, la Présidente de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2SDA a levé la séance.

Fait à Luxembourg, le 30 juin 2003.

J. Dessaux

*Administrateur-Délégué*

Enregistré à Luxembourg, le 22 août 2003, réf. LSO-AH04337. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

*Liste de présences de l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 juin 2003*

<i>Nom de l'actionnaire</i>	<i>Nombre d'actions</i>	<i>Procuration</i>	<i>Signature</i>
Françoise Ledmann . . . . .	50%		
Augusta Conchiglia . . . . .	25%		Signature
Jérôme Dessaux . . . . .	25%		Signature
Total . . . . .	... actions		

A. Conchiglia / J. Dessaux / F. Ledmann

*Le Président / Le Secrétaire / Le Scrutateur*

Enregistré à Luxembourg, le 22 août 2003, réf. LSO-AH04338. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(050765.2//38) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2003.

**CIVIL ENGINEERING INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 23.426.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 20 août 2003, réf. LSO-AH03966, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 août 2003.

CIVIL ENGINEERING INTERNATIONAL HOLDING S.A.

Signatures

*Administrateurs*

(050871.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2003.

**CANWEST INTERNATIONAL HOLDINGS (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.  
R. C. Luxembourg B 83.717.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 20 août 2003, réf. LSO-AH03884, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 août 2003.

N. C. Whipp.

(050789.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2003.

**CANWEST INTERNATIONAL HOLDINGS (LUXEMBOURG), S.à r.l.,  
Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.  
R. C. Luxembourg B 83.717.

*Extrait des résolutions et décisions prises par l'Associé Unique pour l'approbation des comptes au 31 août 2002*

Il a été décidé:

- d'approuver le bilan et le compte de pertes et profits au 31 août 2002;
- d'affecter le résultat de l'exercice clôturant au 31 août 2002 comme suit:

Résultats reportés des exercices antérieurs . . . . .	0 EUR
Résultat de l'exercice . . . . .	- 20.309 EUR
Solde à reporter . . . . .	- 20.309 EUR

- de donner décharge aux gérants:

\* Mme Nancy Whipp, Manager A

\* M. Bradley Unsworth, Manager B

\* M. Tom Strike, Manager B

pour les opérations de la société ayant été clôturées au 31 août 2002.

Luxembourg, le 20 août 2003.

*Pour CANWEST INTERNATIONAL INVESTMENTS (LUXEMBOURG), S.à r.l.*

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 20 août 2003, réf. LSO-AH03873. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(050791.2//25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2003.

**CHAUSSURES DE SECURITE EUROPE, Société Anonyme.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 77.346.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire Reportée du 30 mai 2003*

- Le mandat d'Administrateur-Délégué de Monsieur Giovanni Falco, Administrateur de la société, demeurant à Via Fabio Filzi, 19, Legnano, Italie, est reconduit pour une nouvelle période d'un an jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de 2004.

- Les mandats d'Administrateurs de Messieurs Daniele Fogagnolo, Administrateur de société, demeurant Route Panoramique, La Corniche, Bizerte, Tunisie et Matteo Mongini, directeur général, demeurant Route Panoramique, La Corniche, Bizerte, Tunisie sont reconduits pour une nouvelle période d'un an jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de 2004.

- Le mandat de Commissaire aux Comptes de la société ERNST & YOUNG S.A., avec siège social au 6, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg est reconduit pour une nouvelle période d'un an jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de 2004.

Fait à Luxembourg, le 30 mai 2003.

Certifié sincère et conforme

*Pour la société CHAUSSURES DE SECURITE EUROPE*

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2003, réf. LSO-AG04236. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(050872.3/795/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2003.

**CANWEST INTERNATIONAL INVESTMENTS (LUXEMBOURG), S.à r.l.,  
Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.  
R. C. Luxembourg B 83.718.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 20 août 2003, réf. LSO-AH03882, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 août 2003.

N. C. Whipp.

(050793.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2003.

---

**CANWEST INTERNATIONAL INVESTMENTS (LUXEMBOURG), S.à r.l.,  
Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.  
R. C. Luxembourg B 83.718.

*Extrait des résolutions et décisions prises par l'Associé Unique pour l'approbation des comptes au 31 août 2002*

Il a été décidé:

- d'approuver le bilan et le compte de pertes et profits au 31 août 2002;
- d'affecter le résultat de l'exercice clôturant au 31 août 2002 comme suit:

Résultats reportés des exercices antérieurs. . . . .	0 EUR
Résultat de l'exercice. . . . .	- 20.295 EUR
Solde à reporter. . . . .	<u>- 20.295 EUR</u>

- de donner décharge aux gérants:

- \* Mme Nancy Whipp, Manager A
- \* M. Bradley Unsworth, Manager B
- \* M. Tom Strike, Manager B

pour les opérations de la société ayant été clôturées au 31 août 2002.

Luxembourg, le 20 août 2003.

*Pour CANWEST INTERNATIONAL COMMUNICATION INC.*

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 20 août 2003, réf. LSO-AH03879. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(050794.2//25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2003.

---

**INIZIATIVA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 46.159.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire reportée du 27 novembre 2002*

- Les mandats d'Administrateur de Monsieur Lorenzo Rossi Di Montelera, administrateur de sociétés, 50, Quai Gustave Ador, CH-1207 Genève, de Monsieur Ernesto Porro, administrateur de sociétés, c/o VONWILLER S.A., 6, Cours de Rive, CH-1204 Genève, de Monsieur Gérald Berclaz, administrateur de sociétés, Domaine de la Forêt, CH-1884 Villars sur Ollon, de Monsieur Filippo Recami, administrateur de sociétés, c/o INIZIATIVA REGALUXE Srl, 1, Via Pomba, I-10123 Torino, de Monsieur Carlo Schlessler, licencié en sciences économiques et diplômé en hautes études fiscales, 72, rue Dr Joseph Peffer, L-2319 Howald, et de Monsieur Jean Paul Reiland, employé privé, 24, rue Jean Engel, L-7793 Bissen, sont reconduits pour une nouvelle période statutaire d'un an jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2003.

- Le mandat de FIN-CONTROLE S.A., société anonyme avec siège social au 13, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg, est reconduit pour une nouvelle période statutaire d'un an jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2003.

Fait à Luxembourg, le 27 novembre 2002.

Certifié sincère et conforme

INIZIATIVA S.A.

Signatures

*Administrateurs*

Enregistré à Luxembourg, le 20 août 2003, réf. LSO-AH03935. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(050944.3/795/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

---



**CGS INTERNATIONAL HOLDINGS (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.  
R. C. Luxembourg B 42.570.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 20 août 2003, réf. LSO-AH03880, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 août 2003.

N. C. Whipp.

(050796.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2003.

**CGS INTERNATIONAL HOLDINGS (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.  
R. C. Luxembourg B 42.570.

*Extrait des résolutions et décisions prises par l'Associé Unique pour l'approbation des comptes au 31 août 2002*

Il a été décidé:

- d'approuver le bilan et le compte de pertes et profits au 31 août 2002;
- d'affecter le résultat de l'exercice clôturant au 31 août 2002 comme suit:

Résultats reportés des exercices antérieurs . . . . .	1.379.526 AUD
Résultat de l'exercice . . . . .	38.594 AUD
Solde à reporter . . . . .	1.418.120 AUD

- de donner décharge aux gérants:

- \* Mme Nancy Whipp, Manager A
- \* M. Bradley Unsworth, Manager B
- \* M. Tom Strike, Manager B

pour les opérations de la société ayant été clôturées au 31 août 2002.

Luxembourg, le 20 août 2003.

*Pour CGS INTERNATIONAL HOLDINGS (LUXEMBOURG), S.à r.l. & CANWEST IRISH HOLDINGS (BARBADOS) INC.*

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 20 août 2003, réf. LSO-AH03876. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(050798.2//24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2003.

**PREBON YAMANE (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 2, rue Henri Schnadt.  
R. C. Luxembourg B 10.873.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue extraordinairement le 30 juin 2003*

Sont renommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 mars 2004.

1.- Monsieur Arthur Hughes, group chief executive officer, demeurant à 11 Windlesham, Court, Snows ride, Windlesham Surrey, GU 20 6 LA UK, Président du Conseil d'Administration

2.- Monsieur Peter Svensson, courtier en devises, demeurant au 30, rue de la Paix, à L-7244 Bereldange, Administrateur-Délégué

3.- Monsieur Alphonse Grethen, courtier en devises, demeurant à 8, rue Hoehl, à Roeser, Administrateur-Délégué

4.- Monsieur Jesper Brodersen, courtier en devises, demeurant à Op der Hobuch 26, L-5832 Fentange

5.- Monsieur Thierry Pierrette, directeur financier, demeurant à 4, rue du Général de Gaulle, F-54870 Cons-La-Grandville

*Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration du 30 juin 2003*

Est renommée réviseur d'entreprise PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., son mandat prenant fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 mars 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 août 2003, réf. LSO-AH00514. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(050959.3/534/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

**AMELIA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 64, avenue de la Liberté.  
R. C. Luxembourg B 68.576.

—  
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 4 août 2003, réf. LSO-AH00366, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 août 2003.

*Pour la société*

Signature

(050856.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2003.

---

**AMELIA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 64, avenue de la Liberté.  
R. C. Luxembourg B 68.576.

Constituée suivant acte reçu par Maître Robert Schuman, notaire de résidence à L-Differdange en date du 18 février 1999, publié au Mémorial, Recueil C n° 339 du 12 mai 1999, p. 16256, statuts modifiés par AGE du 28 mars 2002, publié au Mémorial, Recueil C n° 975 du 26 juin 2002 p. 46783.

—  
Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires du 30 juin 2003 que les décisions suivantes ont été prises à l'unanimité des voix:

1) L'Assemblée a décidé de transférer le siège social à L-1930 Luxembourg, 64, avenue de la Liberté.

2) L'Assemblée accepte la démission de la société LUX AUDIT S.A. ayant son siège social à L-1510 Luxembourg, 57, rue de la Faïencerie, de son mandat de commissaire aux comptes.

3) L'Assemblée nomme comme nouveau commissaire aux comptes:

- La société FIDUCIAIRE VINCENT LA MENDOLA, S.à r.l. ayant son siège social à L-1930 Luxembourg au 50, avenue de la Liberté.

Le nouveau commissaire aux comptes terminera le mandat de son prédécesseur.

Luxembourg, le 15 juillet 2003.

*Pour la société*

FIDUCIAIRE VINCENT LA MENDOLA, S.à r.l.

Enregistré à Luxembourg, le 31 juillet 2003, réf. LSO-AG08978. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(050857.3/000/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2003.

---

**FINANCIAL REALIZATIONS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 39, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 13.525.

—  
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 14 août 2003, réf. LSO-AH02921, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour le Conseil d'Administration*

Signature

(050895.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2003.

---

**BONVALUX S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 37.672.

—  
Le bilan au 30 juin 2002, enregistré à Luxembourg, le 20 août 2003, réf. LSO-AH03968, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 août 2003.

BONVALUX S.A.

Signatures

Administrateurs

(050873.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2003.

---

**ACTUANT EUROPEAN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 19.125.650.**Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 76.955.*Extrait des résolutions prises par l'associé le 26 juin 2003*

- M. Pieter Kroese, Finance Leader, demeurant à Storkstraat 25, 3905 Kx Veenendaal, Pays-Bas, a été nommé en tant que gérant avec effet au 26 juin 2003. la durée de son mandat est illimitée.

Conformément aux Statuts, M. Kroese a pouvoir d'engager la société avec signature conjointe à celle d'un autre gérant.

*Pour ACTUANT EUROPEAN, S.à r.l.*

SERVICES GENERAUX DE GESTIONS S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 18 août 2003, réf. LSO-AH03198. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(050863.3/795/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2003.

**GRACI INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme,  
(anc. Société Anonyme Holding).**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte-Croix.  
R. C. Luxembourg B 21.011.

L'an deux mille trois, le vingt-neuf juillet.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg).

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de GRACI INTERNATIONAL HOLDING S.A., une société anonyme holding, établie et ayant son siège social au 7, val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 21.011, (ci-après: «la Société»).

La Société a été constituée suivant acte notarié du 22 novembre 1983, publié au Mémorial C numéro 372 du 21 décembre 1983.

Les statuts de la Société ont été modifiés à plusieurs reprises et pour la dernière fois, suivant acte notarié du 17 décembre 1987, publié au Mémorial C numéro 74 du 22 mars 1988.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Jean-Marc Debaty, administrateur de société, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Le Président désigne comme secrétaire Monsieur Federigo Cannizzaro, juriste, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Roberto Manciocchi, juriste, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Le Président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

*Ordre du jour:*

1.- Abandon, avec effet immédiat, du régime fiscal sur les sociétés anonyme holding régies par la loi du 31 juillet 1929 et adoption de l'objet social commercial général des sociétés de participations financières.

2.- Modification afférente de l'article trois (3) des statuts de la Société.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires décide d'abandonner, avec effet immédiat, le régime fiscal sur les sociétés de participations financières régies par la loi du 31 juillet 1929 (Holding).

*Deuxième résolution*

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires décide d'adopter en conséquence un nouvel objet social et de modifier ainsi l'article trois (3) des statuts de la Société afin de lui donner désormais la teneur suivante:

«**Art. 3.** La société a pour objet la participation, sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises commerciales, industrielles, financières ou autres, luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition de tous titres et droits par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation et de toute autre manière et notamment l'acquisition de brevets et licences, leur gestion et leur mise en valeur, l'octroi aux entreprises auxquelles elle s'intéresse, de tous concours, prêts, avances ou garanties, enfin toute activité et toutes opérations généralement quelconques se rattachant directement ou indirectement à son objet, sans vouloir bénéficier du régime fiscal particulier prévu par la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés de participations financières.

La société pourra effectuer toutes opérations généralement quelconques, industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rapporter directement ou indirectement aux activités ci-dessus décrites et susceptibles d'en faciliter l'accomplissement.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: J.-M. Debaty, F. Cannizzaro, R. Manciocchi, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 5 août 2003, vol. 879, fol. 21, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 13 août 2003.

J.-J. Wagner.

(051035.3/239/65) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

---

**GRACI INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte-Croix.

R. C. Luxembourg B 21.011.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 13 août 2003.

J.-J. Wagner.

(051036.3/239/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

---

**EUROPEENNE DE PROTHESES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2680 Luxembourg, 10, rue de Vianden.

R. C. Luxembourg B 63.347.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-AH04351, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 août 2003.

Signature.

(051027.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

---

**EUROPEENNE DE PROTHESES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2680 Luxembourg, 10, rue de Vianden.

R. C. Luxembourg B 63.347.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-AH04349, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 août 2003.

Signature.

(051026.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

---

**EUROPEENNE DE PROTHESES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2680 Luxembourg, 10, rue de Vianden.

R. C. Luxembourg B 63.347.

Le bilan au 28 juillet 2003, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-AH04375, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 août 2003.

Signature.

(051024.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

---

**STRUCTURED ASSET MANAGEMENT (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Registered office: L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.

R. C. Luxembourg B 74.464.

In the year two thousand and three, on the thirteenth day of August.

Before Maître Marthe Thyes-Walch, notary public, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, acting as deputy for Maître Léon Thomas known as Tom Metzler, notary public residing in Luxembourg-Bonnevoie, Grand Duchy of Luxembourg.

Was held an Extraordinary General Meeting of Shareholders of the société à responsabilité limitée STRUCTURED ASSET MANAGEMENT (LUXEMBOURG), a company established and having its registered office in L-2320 Luxembourg, 69A, boulevard de la Pétrusse, registered with the Luxembourg Trade register under the number B 74.464,

incorporated pursuant to a deed received by the notary Gérard Lecuit, then residing in Hesperange, on February 7, 2000, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, number 405 on June 7, 2000, amended by a deed of the presaid notary Gérard Lecuit, dated July 11, 2000, published in the Mémorial C, number 913 on December 28, 2000, amended by a deed of the presaid notary Gérard Lecuit, dated December 11, 2001, published in the Mémorial C, number 569 on April 12, 2002.

The Meeting was declared open at 10.00 a.m., presided by Mr Claude Erpelding, private employee, residing professionally in Luxembourg.

The chairman appointed as secretary Mrs Sylvie Scheer, private employee, residing professionally in Luxembourg.

The Meeting elected as scrutineer Maître François Brouxel, lawyer, residing professionally in Luxembourg.

The board of the Meeting being thus constituted, the chairman declared and requested the notary to act:

I. That the agenda of the present Extraordinary General Meeting is as follows:

- 1) The liquidation of the Company;
- 2) The appointment of a liquidator;
- 3) The determination of the powers of said liquidator;
- 4) The determination of the remuneration of said liquidator.

II. That the totality of Shareholders is present or represented, as appears from the attendance list which, after having been signed *ne varietur* by the attending or represented Shareholders, by the members of the Meeting and by the undersigned notary, shall remain attached to the present deed together with the proxies to be registered together with it.

III. That the whole capital of the Company being present or represented, the usual notifications have been disregarded inasmuch as present or represented Shareholders consider the meeting as duly convened, moreover declaring having had knowledge of the agenda beforehand.

IV. That the present Meeting, which represents the whole of the capital, is therefore duly constituted and may, as it is, validly decide on all the items of the agenda.

After deliberation, the meeting unanimously took the following resolutions:

*First resolution*

The meeting hereby decides the anticipatory winding-up of the Company and decides the Company shall go into liquidation as of the present date.

*Second resolution*

The meeting decides to appoint Maître François Brouxel, lawyer, born on September 16th, 1966, in Metz (France), residing professionally in L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse, as liquidator of the Company.

*Third resolution*

The liquidator shall have the broadest powers as defined in Articles 144 to 148A (148 bis) of the Law on Commercial Companies. He may carry out all acts as defined under Article 145, without requesting a previous authorization from the General Meeting of Shareholders, inasmuch as it may be required.

The liquidator is empowered to discharge the Registrar of Mortgages (Conservateur des Hypothèques) from registration of mortgages, to renounce all rights whether real or preferential, mortgages, resolutive actions, as well as to grant release with or without payment of all mortgage or preferential registrations, other registrations, distraints, seizures, attachments and foreclosings or other hindrances.

The liquidator is exempted from the obligation of drawing up an inventory, and may in this respect rely fully on the books of the Company.

The liquidator may, under his own responsibility and regarding special or specific operations, delegate such part of his powers and for such duration as he may deem fit, to one or several representatives.

*Fourth resolution*

The liquidator shall be remunerated according to standard usage.

There being no further item on the agenda, the meeting was adjourned.

*Estimate of Costs*

The costs, expenses, fees and charges to be borne by the Company in connection with the present deed are estimated, without prejudice, at one thousand Euro (EUR 1,000.-).

Whereof, the present notarial deed is drawn up in Luxembourg, on the day mentioned at the beginning of this document.

After the present deed having been wholly read and interpreted before the meeting in such language as is known by all present, the members of the board of the meeting, all of whom are known to the notary by their surnames, first names, civil status and residence, have all signed with the notary, the present deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille trois, le treize août.

Par-devant Maître Marthe Thyès-Walch, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, agissant en remplacement de son collègue empêché, Maître Léon Thomas dit Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois dénommée STRUCTURED ASSET MANAGEMENT (LUXEMBOURG), S.à.r.l, ayant son siège social à L-2320 Luxembourg, 69A, boulevard de la Pétrusse, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 74.464,

constituée suivant acte reçu par le notaire Gérard Lecuit, alors de résidence à Hesperange, en date du 7 février 2000, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 405 du 7 juin 2000, modifiée par acte reçu par le prédit notaire Gérard Lecuit, en date du 11 juillet 2000, publié au Mémorial C numéro 913 du 28 décembre 2000, modifiée par acte reçu par le prédit notaire Gérard Lecuit, en date du 11 décembre 2001 publié au Mémorial C numéro 569 du 12 avril 2002.

L'assemblée a été ouverte à 10.00 heures sous la présidence de Monsieur Claude Erpelding, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg,

qui a désigné comme secrétaire Mademoiselle Sylvie Scheer, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée a choisi comme scrutateur Maître François Brouxel, Avocat à la Cour, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le président a exposé et prié le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a l'ordre du jour suivant:

- 1) Mise en liquidation de la société;
- 2) Nomination d'un liquidateur;
- 3) Détermination des pouvoirs du liquidateur;
- 4) Fixation de la rémunération du liquidateur.

II.- Que tous les associés sont présents ou représentés ainsi qu'il ressort de la liste de présence qui, après avoir été signée ne varietur par les associés présents ou représentés, les membres du bureau et le notaire soussigné, restera annexée au présent procès-verbal, ensemble avec les procurations, pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée, il a pu être fait abstraction des convocations prévues par la loi, les associés présents ou représentés se reconnaissent dûment convoqués et déclarent par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide la dissolution anticipée de la société et prononce sa mise en liquidation à compter de ce jour.

*Deuxième résolution*

L'assemblée décide de nommer comme liquidateur de la société Maître François Brouxel, Avocat à la Cour, né le 16 septembre 1966 à Metz (France), demeurant professionnellement à L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.

*Troisième résolution*

Le liquidateur aura les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148A (148 bis) de la loi sur les sociétés commerciales. Il pourra accomplir tous les actes prévus à l'article 145, sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans les cas où elle est requise.

Il peut dispenser le conservateur des hypothèques de prendre inscription d'office, renoncer à tous droits réels, privilégiés, hypothèques, actions résolutoires, donner mainlevée avec ou sans paiement de toutes inscriptions privilégiées ou hypothécaires, transcriptions, saisies, oppositions ou autres empêchements.

Le liquidateur est dispensé de dresser inventaire et peut s'en référer aux écritures de la société.

Le liquidateur pourra sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de ses pouvoirs qu'il déterminera et pour la durée qu'il fixera.

*Quatrième résolution*

Le liquidateur sera rémunéré conformément aux usages de la place.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

*Evaluation des frais*

Le montant des frais, rémunérations et charges incombant à la société en raison des présentes est estimé sans nul préjudice à la somme de mille euros (EUR 1.000,-).

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes à Luxembourg.

Et lecture faite et interprétation de tout ce qui précède, en langue d'elle connue, donnée à l'assemblée, les membres du bureau, tous connus du notaire instrumentant par noms, prénoms usuels, états et demeures, ont signé le présent acte avec Nous notaire.

Signé: Erpelding, Scheer, Brouxel, M. Thyès-Walch.

Enregistré à Luxembourg, le 18 août 2003, vol. 18CS, fol. 46, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 22 août 2003.

T. Metzler.

(051003.3/222/133) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

---

**BOLERO INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 54.479.

Le bilan au 31 mars 2000, enregistré à Luxembourg, le 20 août 2003, réf. LSO-AH03950, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 août 2003.

BOLERO INTERNATIONAL HOLDING S.A.

Signatures

Administrateurs

(050864.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2003.

---

**BOLERO INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 54.479.

Le bilan au 31 mars 2001, enregistré à Luxembourg, le 20 août 2003, réf. LSO-AH03956, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 août 2003.

BOLERO INTERNATIONAL HOLDING S.A.

Signatures

Administrateurs

(050866.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2003.

---

**BOLERO INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 54.479.

Le bilan au 31 mars 2002, enregistré à Luxembourg, le 20 août 2003, réf. LSO-AH03959, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 août 2003.

BOLERO INTERNATIONAL HOLDING S.A.

Signatures

Administrateurs

(050867.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2003.

---

**SAMMY JEWELS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8247 Mamer, 1, rue des Maximins.

R. C. Luxembourg B 41.636.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 21 août 2003, réf. LSO-AH04030, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mamer, le 22 août 2003.

Signature.

(050904.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

---

**IPC ADVISORS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1542 Luxembourg, 28, rue Jean-Baptiste Fresez.  
R. C. Luxembourg B 71.451.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 21 août 2003, réf. LSO-AH04224, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 août 2003.

N. C. Whipp.

(050878.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2003.

---

**IPC ADVISORS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1542 Luxembourg, 28, rue Jean-Baptiste Fresez.  
R. C. Luxembourg B 71.451.

*Extrait des résolutions et décisions prises par l'associé unique  
pour l'approbation des comptes au 31 décembre 2002*

Il a été décidé:

- d'approuver le bilan et le compte de pertes et profits au 31 décembre 2002;

- d'affecter le résultat de l'exercice clôturant au 31 décembre 2002 comme suit:

- Résultats reportés des exercices antérieurs . . . .	- 12.579.934 EUR
- Résultat de l'exercice . . . . .	- 13.160.106 EUR
Solde à reporter. . . . .	- 25.740.040 EUR

- de donner décharge aux gérants:

- Mme Nancy Whipp,
- M. Henry Reichmann,
- M. Bradley Unsworth,

pour les opérations de la société ayant clôturé au 31 décembre 2002.

Luxembourg, le 21 août 2003.

*Pour LXB INVESTMENTS LIMITED*

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 21 août 2003, réf. LSO-AH04223. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(050879.2//25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2003.

---

**WIARG INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 36.815.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 4 février 2003*

- Monsieur Marc Welter, employé privé, demeurant 36, route du Vin, L-5405 Bech-Kleinmacher est nommé comme nouvel Administrateur en remplacement de Madame Françoise Stamet, décédée le 13 septembre 2002. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2008.

WIARG INTERNATIONAL HOLDING S.A.

Signatures

*Administrateurs*

Enregistré à Luxembourg, le 18 août 2003, réf. LSO-AH03201. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(050870.3/795/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2003.

---

**KAP GLOBAL PUBLISHERS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 89.452.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, en date du 25 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Elvinger.

(050912.3/211/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

---



**RCW HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1542 Luxembourg, 28, rue Jean-Baptiste Fresez.  
R. C. Luxembourg B 71.456.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 21 août 2003, réf. LSO-AH04221, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 août 2003.

N. C. Whipp.

(050880.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2003.

---

**RCW HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1542 Luxembourg, 28, rue Jean-Baptiste Fresez.  
R. C. Luxembourg B 71.456.

*Extrait des résolutions et décisions prises par l'associé unique  
pour l'approbation des comptes au 31 décembre 2002*

Il a été décidé:

- d'approuver le bilan et le compte de pertes et profits au 31 décembre 2002;

- d'affecter le résultat de l'exercice clôturant au 31 décembre 2002 comme suit:

- Résultats reportés des exercices antérieurs . . . .	- 1.193.340 EUR
- Résultat de l'exercice . . . . .	27.506 EUR
Solde à reporter . . . . .	- 1.165.834 EUR

- de donner décharge aux gérants:

– Mme Nancy Whipp,

– M. Henry Reichmann,

– M. Bradley Unsworth,

pour les opérations de la société ayant clôturé au 31 décembre 2002.

Luxembourg, le 21 août 2003.

*Pour RCW INVESTMENTS LIMITED*

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 21 août 2003, réf. LSO-AH04218. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(050883.2//25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2003.

---

**ATHENUM INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 27.014.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 20 août 2003, réf. LSO-AH03969, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 août 2003.

ATHENUM INTERNATIONAL S.A.

Signatures

*Administrateurs*

(050875.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2003.

---

**ALPILIGNUM INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 37.438.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 août 2003, réf. LSO-AH03160, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

*Banque Domiciliataire*

Signatures

(050900.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

---

**RCW INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1542 Luxembourg, 28, rue Jean-Baptiste Fresez.  
R. C. Luxembourg B 72.353.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 21 août 2003, réf. LSO-AH04214, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 août 2003.

N. C. Whipp.

(050885.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2003.

---

**RCW INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1542 Luxembourg, 28, rue Jean-Baptiste Fresez.  
R. C. Luxembourg B 72.353.

*Extrait des résolutions et décisions prises par l'associé unique  
pour l'approbation des comptes au 31 décembre 2002*

Il a été décidé:

- d'approuver le bilan et le compte de pertes et profits au 31 décembre 2002;

- d'affecter le résultat de l'exercice clôturant au 31 décembre 2002 comme suit:

- Résultats reportés des exercices antérieurs . . . .	- 8.791 EUR
- Résultat de l'exercice . . . . .	- 540 EUR
Solde à reporter. . . . .	- 9.331 EUR

- de donner décharge aux gérants:

– Mme Nancy Whipp,

– M. Henry Reichmann,

– M. Bradley Unsworth,

pour les opérations de la société ayant clôturé au 31 décembre 2002.

Luxembourg, le 21 août 2003.

*Pour TORRE MAYOR WORLD INVESTORS L.P.*

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 21 août 2003, réf. LSO-AH04211. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(050886.2//25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2003.

---

**INIZIATIVA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 25A, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 46.159.

Le bilan au 31 mars 2002, enregistré à Luxembourg, le 20 août 2003, réf. LSO-AH03970, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 août 2003.

INIZIATIVA S.A.

Signatures

*Administrateurs*

(050877.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2003.

---

**ARTIM INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 28.974.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 20 août 2003, réf. LSO-AH03972, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 août 2003.

ARTIM INTERNATIONAL S.A.

Signatures

*Administrateurs*

(050881.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2003.

---

**LMR GLOBAL HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1542 Luxembourg, 28, rue Jean-Baptiste Fresez.  
R. C. Luxembourg B 71.452.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 21 août 2003, réf. LSO-AH04207, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 août 2003.

N. C. Whipp.

(050887.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2003.

---

**LMR GLOBAL HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1542 Luxembourg, 28, rue Jean-Baptiste Fresez.  
R. C. Luxembourg B 71.452.

*Extrait des résolutions et décisions prises par l'associé unique  
pour l'approbation des comptes au 31 décembre 2002*

Il a été décidé:

- d'approuver le bilan et le compte de pertes et profits au 31 décembre 2002;

- d'affecter le résultat de l'exercice clôturant au 31 décembre 2002 comme suit:

- Résultats reportés des exercices antérieurs . . . .	- 1.588.329 EUR
- Résultat de l'exercice . . . . .	- 82.330 EUR
Solde à reporter . . . . .	- 1.505.999 EUR

- de donner décharge aux gérants:

- Mme Nancy Whipp,

- M. Henry Reichmann,

- M. Bradley Unsworth,

pour les opérations de la société ayant clôturé au 31 décembre 2002.

Luxembourg, le 21 août 2003.

*Pour RF INVESTMENTS LIMITED*

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 21 août 2003, réf. LSO-AH04204. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(050888.2//25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2003.

---

**LOTRI INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 55.259.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 20 août 2003, réf. LSO-AH03973, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 août 2003.

LOTRI INTERNATIONAL S.A.

Signatures

*Administrateurs*

(050882.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2003.

---

**EUROKRONO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.  
R. C. Luxembourg B 33.573.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 19 août 2003, réf. LSO-AH03496, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 août 2003.

STENHAM GESTINOR AUDIT, S.à r.l.

Signature

(050906.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

---

**LUXUS INVESTISSEMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 38.127.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 20 juin 2000*

- La cooptation de Mademoiselle Carole Caspari, employée privée, 159, Mühlenweg, L-2155 Luxembourg en tant qu'Administrateur en remplacement de Madame Yolande Johanns, démissionnaire, est ratifiée. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2003.

- Monsieur François Mesenburg, employé privé, 95, rue Principale, L-6833 Biver est nommé comme Administrateur supplémentaire. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2003.

Fait à Luxembourg, le 20 juin 2000.

Certifié sincère et conforme  
LUXUS INVESTISSEMENT S.A.

Signatures  
Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 18 août 2003, réf. LSO-AH03204. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(050868.3/795/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2003.

---

**CHRAMER HOLDINGS S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 56.465.

RECTIFICATIF

*Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 2 avril 2002*

- Pour la publication au Mémorial C N° 1075 du 13 juillet 2002; veuillez lire sur l'extrait des résolutions du 2 avril 2002, l'an 2008 en lieu et place de l'an 2002.

- Le point 2 des résolutions prises en date du 2 avril 2002 se lira alors ainsi:

Monsieur Sandro Capuzzo, employé privé, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, est coopté au poste d'Administrateur en remplacement de Monsieur Giancarlo Cervino, démissionnaire. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2008. La cooptation de Monsieur Sandro Capuzzo sera ratifiée à la prochaine Assemblée.

Certifié sincère et conforme  
Pour CHRAMER HOLDINGS S.A.  
SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

Agent Domiciliataire  
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 20 août 2003, réf. LSO-AH03942. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(050938.3/795/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

---

**CHRAMER HOLDINGS S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 56.465.

RECTIFICATIF

*Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 14 juin 2002*

- Madame Antonella Graziano, employée privée, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg est cooptée au poste d'Administrateur en remplacement de Madame Francesca Barcagioni, démissionnaire. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2008. La cooptation de Madame Antonella Graziano sera ratifiée à la prochaine Assemblée.

Certifié sincère et conforme  
CHRAMER HOLDINGS S.A.

Signatures  
Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 20 août 2003, réf. LSO-AH03941. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(050940.3/795/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

---

**EEIF CABLE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.  
R. C. Luxembourg B 91.793.

—  
*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire  
tenue à Luxembourg, le 11 août 2003 à 15.00 heures*

Les résolutions suivantes ont été prises:

Le fait que l'Assemblée Générale Annuelle de la société qui devait avoir lieu le vendredi 13 juin 2003 soit tenue le lundi 11 août 2003, est approuvé.

La proposition pour le changement des articles 6, 7, 8, 9 et 10 des Statuts de la Société est approuvée.

La proposition d'acceptation de la démission de M. John L. Taylor en tant qu'Administrateur de la Société est approuvée.

La proposition d'acceptation de la nomination de M. Alain Noullet en tant qu'administrateur de la Société est approuvée.

Les décisions de changement des articles 6, 7, 8, 9 et 10 des Statuts de la Société; d'acceptation de la démission de M. John L. Taylor en tant qu'Administrateur de la Société et d'acceptation de la nomination de M. Alain Noullet en tant qu'administrateur de la Société seront formalisées par l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires à tenir par-devant le Notaire Gérard Lecuit, mardi le 12 août 2003.

Luxembourg, le 12 août 2003.

Pour EEIF CABLE S.A.

EUROLEX MANAGEMENT S.A.

Administrateur-délégué

M. Bogers

Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 20 août 2003, réf. LSO-AH03752. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(050884.2//28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2003.

---

**LEATHER FASHION GROUP S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.  
R. C. Luxembourg B 85.139.

—  
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 août 2003, réf. LSO-AH03499, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 août 2003.

STENHAM GESTINOR AUDIT, S.à r.l.

Signature

(050907.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

---

**BI-PATENT HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.  
R. C. Luxembourg B 32.483.

—  
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 18 août 2003, réf. LSO-AH03228, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 août 2003.

Signature.

(051009.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

---

**BI-PATENT HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.  
R. C. Luxembourg B 32.483.

—  
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 18 août 2003, réf. LSO-AH03229, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 août 2003.

Signature.

(051005.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

---

**AGRITOURINVEST S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.  
R. C. Luxembourg B 58.025.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 22 août 2003, réf. LSO-AH04259, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

## AFFECTATION DU RESULTAT

- Résultats reportés . . . . .	0,00 USD
- Résultat de l'exercice . . . . .	-318.466,80 USD
- Report à nouveau . . . . .	-318.466,80 USD

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 août 2003.

Signature.

(050934.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

---

**AGRITOURINVEST S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.  
R. C. Luxembourg B 58.025.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 22 août 2003, réf. LSO-AH04262, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

## AFFECTATION DU RESULTAT

- Résultats reportés . . . . .	-318.466,80 USD
- Résultat de l'exercice . . . . .	-218.681,49 USD
- Report à nouveau . . . . .	-537.148,29 USD

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 août 2003.

Signature.

(050935.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

---

**AGRITOURINVEST S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.  
R. C. Luxembourg B 58.025.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 22 août 2003, réf. LSO-AH04264, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

## AFFECTATION DU RESULTAT

- Résultat de l'exercice . . . . .	-537.148,29 USD
- Résultats reportés . . . . .	18.549,93 USD
- Report à nouveau . . . . .	-518.598,36 USD

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 août 2003.

Signature.

(050936.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

---

**AGRITOURINVEST S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.  
R. C. Luxembourg B 58.025.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 22 août 2003, réf. LSO-AH04277, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

## AFFECTATION DU RESULTAT

- Résultats reportés . . . . .	-518.598,36 USD
- Résultat de l'exercice . . . . .	-61.655,77 USD
- Report à nouveau . . . . .	-580.254,13 USD

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 août 2003.

Signature.

(050921.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

---

**TAKOLUX S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 28.117.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 13 février 2001*

La cooptation de Monsieur François Mesenburg, employé privé, demeurant au 95, rue Principale, L-6833 Biver en tant qu'Administrateur en remplacement de Madame Yolande Johanns, démissionnaire, est ratifiée. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2002.

Luxembourg, le 13 février 2001.

Certifié et conforme

TAKOLUX S.A.

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 20 août 2003, réf. LSO-AH03931. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(050953.3/795/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

---

**TAKOLUX S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 28.117.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 12 février 2002*

- Les mandats d'administrateurs de Madame Françoise Stamet, maître en droit, demeurant à 7, rue de la Gare, L-8066 Bertrange, de Monsieur Jean-Paul Reiland, employé privé, demeurant à 24, rue Jean Engel, L-7793 Bissen, de Madame Françoise Dumont, employée privée, demeurant au 22C, Aisdhäll, L-8480 Eichen et de Monsieur François Mesenburg, demeurant au 95, rue Principale, L-6833 Biver sont reconduits pour une nouvelle période statutaire de 6 ans jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2008.

- Le mandat de Commissaire aux Comptes de la société FIN-CONTROLE S.A., Société Anonyme, demeurant 13, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg est reconduit pour une nouvelle période statutaire de 6 ans jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2008.

Fait à Luxembourg, le 12 février 2002.

Certifié sincère et conforme

TAKOLUX S.A.

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 20 août 2003, réf. LSO-AH03930. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(050954.3/795/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

---

**KESERA INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 30.208.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 31 juillet 2003*

- Les démissions de Mademoiselle Carole Caspari, de Monsieur Pierre Mestdagh, de Monsieur François Mesenburg et de Monsieur Carlo Schlessler de leur mandat d'Administrateur sont acceptées.

- La démission de la société FIN-CONTROLE S.A. de son mandat de Commissaire aux Comptes est acceptée.

- Faute de candidature, il n'est pas pourvu pour le moment au remplacement des Administrateurs et du Commissaire démissionnaires.

Fait à Luxembourg, le 31 juillet 2003.

Certifié sincère et conforme

KESERA INTERNATIONAL S.A.

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 20 août 2003, réf. LSO-AH03928. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(050957.3/795/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

---

**GOLDENBURY (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1650 Luxembourg, 10, avenue Guillaume.  
R. C. Luxembourg B 76.565.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-AH04355, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 août 2003.

Signature.

(051031.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

---

**GOLDENBURY (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1650 Luxembourg, 10, avenue Guillaume.  
R. C. Luxembourg B 76.565.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-AH04354, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 août 2003.

Signature.

(051030.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

---

**EURODRILL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9156 Heiderscheid, 3, rue Fuussekaul.  
R. C. Luxembourg B 91.701.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 août 2003.

E. Schlessler.

(050913.3/227/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

---

**TORCH STRATEGIC S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-6131 Junglinster, 18, rue Hiehl.  
R. C. Luxembourg B 62.312.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 22 août 2003, réf. LSO-AH04292, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(050924.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

---

**EXMAR OFFSHORE LUX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1022 Luxembourg, 20, rue de Hollerich.  
R. C. Luxembourg B 65.505.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle  
tenue au siège social le 10 avril 2003*

- L'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle donne décharge aux administrateurs et au réviseur d'entreprises pour l'exercice de leurs fonctions pendant l'exercice sous revue.

- L'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle décide de ne pas dissoudre la société et de continuer les opérations de la société nonobstant le fait que le montant des pertes au 31 décembre 2002 excède 75 % du montant du capital social souscrit (article 100 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 août 2003.

EXMAR OFFSHORE LUX S.A.

L. Beersmans

Directeur Général

Enregistré à Luxembourg, le 13 août 2003, réf. LSO-AH02410. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(051013.2//20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

---



**ATMECO PARTICIPATION, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.**

Gesellschaftssitz: L-2661 Luxemburg, 44, rue de la Vallée.

H. R. Luxemburg B 88.678.

**AUFLÖSUNG**

Im Jahre zweitausenddrei, den dreiundzwanzigsten Juli.

Vor dem unterzeichneten Notar Paul Frieders, mit dem Amtssitz in Luxemburg.

Ist erschienen:

Herr Alex Schmitt, Rechtsanwalt, wohnhaft in Luxemburg, handelnd in seiner Eigenschaft als Bevollmächtigter der ATLAS-VERMOEGENSVERWALTUNGS-GESELLSCHAFT, m.b.H., mit Sitz in Bad Homburg v. d. Höhe, eingetragen im Handelsregister des Amtsgerichts Bad Homburg v. d. Höhe, HRB 7054, auf Grund einer Vollmacht unter Privatschrift vom 17. Juli 2003, welche Vollmacht nach ne varietur Unterzeichnung durch den Bevollmächtigten und den instrumentierenden Notar gegenwärtiger Urkunde als Anlage beigegeben bleibt, um mit derselben formalisiert zu werden.

Welcher Komparent, handelnd wie vorerwähnt, den instrumentierenden Notar ersuchte nachfolgende Erklärungen zu beurkunden:

I) Dass die Gesellschaft ATMECO PARTICIPATION, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung, mit Sitz in L-2661 Luxemburg, 44, rue de la Vallée, eingetragen im Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg unter Nummer B 88.678, gegründet wurde gemäss Urkunde aufgenommen durch Notar Paul Frieders, mit dem Amtssitz in Luxemburg, am 9. August 2002, veröffentlicht im Mémorial C, Nummer 1482 vom 14. Oktober 2002 und dass die Satzung der Gesellschaft mehrmals abgeändert wurde und zum letzten Mal, gemäss Urkunde aufgenommen durch den instrumentierenden Notar am 30. August 2002, veröffentlicht im Mémorial C, Nummer 1567 vom 31. Oktober 2002.

II) Dass das Gesellschaftskapital zehn Millionen sechshundert funfundzwanzigtausend Euro (10.625.000,- EUR) beträgt, eingeteilt in vierhundertfunfundzwanzigtausend (425.000) Anteile.

III) Dass ATLAS-VERMOEGENSVERWALTUNGS-GESELLSCHAFT, m.b.H., alleinige Inhaberin aller Anteilen der ATMECO PARTICIPATION, S.à r.l., geworden ist.

IV) Dass Herr Alex Schmitt, vorgeannt, in seiner Eigenschaft als Vertreter des alleinigen Inhabers, ATLAS-VERMOEGENSVERWALTUNGS-GESELLSCHAFT, m.b.H., ausdrücklich erklärt die Gesellschaft ATMECO PARTICIPATION, S.à r.l., mit sofortiger Wirkung frühzeitig aufzulösen.

V) Dass ATLAS-VERMOEGENSVERWALTUNGS-GESELLSCHAFT, m.b.H., vertreten wie vorerwähnt, in ihrer Eigenschaft als Liquidator der ATMECO PARTICIPATION, S.à r.l., erklärt, dass sämtliche Passiva der Gesellschaft ATMECO PARTICIPATION, S.à r.l. getilgt sind, beziehungsweise übernommen werden, dass Rückstellungen gebildet wurden, welche die Passiva, die im Zusammenhang mit der Auflösung der Gesellschaft entstehen, decken und dass ATLAS-VERMOEGENSVERWALTUNGS-GESELLSCHAFT, m.b.H., in ihrer Eigenschaft als alleiniger Gesellschafter alle verbleibenden Aktiva übernimmt und unwiderruflich sämtliche bis jetzt unbekannte und unbezahlte Schulden tilgen wird und dass somit die Liquidation der Gesellschaft abgeschlossen ist.

VI) Dass sie den Geschäftsführern der Gesellschaft volle und ausdrückliche Entlastung erteilt für die Ausübung ihre Mandate bis zu diesem Tag.

VII) Dass die Dokumente und Schriftstücke der aufgelösten Gesellschaft für eine Periode von fünf Jahren am vorherigen Sitz der Gesellschaft, aufbewahrt werden.

Alsdann erfolgt im Beisein des instrumentierenden Notars die Annullierung des Registers der Gesellschafter.

Worueber Urkunde, geschehen und aufgenommen in Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an den Komparenten, dem instrumentierenden Notar nach Namen, gebräuchlichem Vornamen, sowie Stand und Wohnort bekannt, hat derselbe gegenwärtige Urkunde mit dem Notar unterschrieben.

Gezeichnet: A. Schmitt, P. Frieders.

Enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2003, vol. 18CS, fol. 28, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Für gleichlautende Ausfertigung, auf stempelfreiem Papier, zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, erteilt.

Luxemburg, den 12. August 2003.

P. Frieders.

(051071.3/212/52) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

**BALFRIN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 59.332.

Le bilan au 31 mai 2002, enregistré à Luxembourg, le 22 août 2003, réf. LSO-AH04231, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, le 25 août 2003.

Signature.

(050931.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

**TECHNOLAND II, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: € 12.500.**Registered office: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.  
R. C. Luxembourg B 93.455.

In the year two thousand three, on the thirtieth of July.

Before Us, Maître Jean-Joseph Wagner, notary, residing in Sanem (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

TECHNOLAND II HOLDINGS, S.à r.l., a société à responsabilité limitée governed by the laws of Luxembourg with registered office at 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg,

hereby represented by Mr Marc Loesch, lawyer, residing in Luxembourg,

by virtue of a proxy given in Luxembourg, on July 23, 2003,

the said proxy shall be annexed to the present deed for the purpose of registration.

I.- The appearing party has requested the undersigned notary to document the following:

The appearing party is the sole shareholder of the société à responsabilité limitée TECHNOLAND II, S.à r.l., having its registered office at 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, registered in the Luxembourg Company Register under section B, number 93.455, incorporated by a notarial deed on April 17, 2003, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations on 10 June 2003, number 624 (the «Company»). The articles of incorporation have not been amended since this date.

II.- The appearing party, represented as above mentioned, having recognised to be fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

*Agenda:*

1. To change the corporate object of the company so that article 4 of the articles of incorporation of the Company will from now on read as follows:

«**Art. 4. Object.** The object of the Company is the acquisition, management and development of the real estate called «Bâtiment II» located at Lagny le Sec (Oise - France), Zone d'Activités de Baranfosse as well as all direct related commercial, real estate and financial operations.

The Company will take all necessary measures to protect its rights and will carry out any operation, which it deems useful in the accomplishment and development of its purpose.»

2. Miscellaneous.

has requested the undersigned notary to record the following resolution:

*Resolution*

The sole shareholder resolves to change the corporate object of the company with effect as from the date of the present deed and to amend article 4 of the articles of incorporation of the Company to reflect such change. Article 4 shall forwith read as follows:

«**Art. 4. Object.** The object of the Company is the acquisition, management and development of the real estate called «Bâtiment II» located at Lagny le Sec (Oise - France), Zone d'Activités de Baranfosse as well as all direct related commercial, real estate and financial operations.

The Company will take all necessary measures to protect its rights and will carry out any operation, which it deems useful in the accomplishment and development of its purpose.»

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who knows English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same person and in case of divergences between the English and the French texts, the English text will prevail.

The document having been read to the person appearing, who are known to the notary by their surname, first name, civil status and residence, the said person signed together with Us, notary, this original deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille trois, le trente juillet.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

TECHNOLAND II HOLDINGS, S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, établie et ayant son siège social au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg,

représentée aux fins des présentes par Maître Marc Loesch, avocat, demeurant à Luxembourg,

aux termes d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg, le 23 juillet 2003.

La prédite procuration restera annexée aux présentes pour être enregistrées avec elles.

I.- La partie comparante a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

La partie comparante est seule et unique associée de la société à responsabilité limitée TECHNOLAND II, S.à r.l., une société ayant son siège social au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 93.455, constituée par acte notarié en date du 17 avril 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 10 juin 2003, numéro 624. Les statuts n'ont pas été modifiés depuis cette date (la «Société»).

II.- La partie comparante, représentée comme indiquée ci-avant, reconnaissant être parfaitement au courant des décisions à intervenir sur base de l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Changement de l'objet social de la Société de sorte que l'article 4 des statuts de la Société aura dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 4. Objet.** La Société a pour objet l'acquisition, la détention, la gestion et la mise en valeur de l'ensemble immobilier dénommé «Bâtiment II» situé à Lagny le Sec (Oise - France), Zone d'Activités de Baranfosse, ainsi que toutes opérations commerciales, immobilières et financières s'y rattachant directement.

Elle prendra toutes les mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes les opérations généralement quelconques qui se rattachent à son objet ou qui le favorisent.»

2. Divers.

a requis le notaire instrumentant d'acter la résolution suivante:

*Résolution*

L'associée unique décide de changer l'objet social de la Société avec effet à partir de la date du présent acte et de modifier l'article 4 des statuts de la Société pour refléter ce changement. L'article 4 aura dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 4. Objet.** La Société a pour objet l'acquisition, la détention, la gestion et la mise en valeur de l'ensemble immobilier dénommé «Bâtiment II» situé à Lagny le Sec (Oise - France), Zone d'Activités de Baranfosse, ainsi que toutes opérations commerciales, immobilières et financières s'y rattachant directement.

Elle prendra toutes les mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes les opérations généralement quelconques qui se rattachent à son objet ou qui le favorisent.»

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande de la comparante ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande de la même comparante, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée à la comparante connue du notaire instrumentaire par son nom, prénom usuel, état et demeure, elle a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: M. Loesch, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 5 août 2003, vol. 879, fol. 21, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 14 août 2003.

J.-J. Wagner.

(051046.3/239/94) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

**TECHNOLAND II, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R. C. Luxembourg B 93.455.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 14 août 2003.

J.-J. Wagner.

(051053.3/239/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

**LUXEMBOURG RENT EQUIPMENT S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 30.475.

*Extrait de la résolution prise lors de la réunion du Conseil d'Administration du 16 septembre 2002*

- Madame Françoise Stamet, Administrateur de la société, est décédée en date du 13 septembre 2002.

- Le Conseil d'Administration, après avoir rendu hommage aux mérites de feu Mme Françoise Stamet, Administrateur de la société, dont ils garderont les qualités humaines en mémoire, décide à l'unanimité des voix qu'il n'y est actuellement pas pourvu à son remplacement.

Certifié sincère et conforme

LUXEMBOURG RENT EQUIPMENT S.A.

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 20 août 2003, réf. LSO-AH03943. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(050937.3/795/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

**ADVANCED CAPITAL EUROPE S.A., Société Anonyme.**

Registered office: L-1233 Luxembourg, 13, rue Bertholet.  
R. C. Luxembourg B 90.587.

In the year two thousand and three, on the thirtieth of July.

Before Us, Maître Jean-Joseph Wagner, notary, residing in Sanem (Grand Duchy of Luxembourg).

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders of ADVANCED CAPITAL EUROPE S.A., a société anonyme, having its registered office in 13, rue Bertholet, L-1233 Luxembourg (R. C. Luxembourg: B 90.587) (the «Company»), incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary, on December 27, 2002, published in the Mémorial C, number 146 of 12 February 2003.

The articles of the Company have been modified pursuant to a deed of the undersigned notary on 24 January 2003, published in the Mémorial, number 321 of 25 March 2003.

The meeting was declared open at 2.00 p.m. by Mr Patrick Geortay, lawyer, residing in Luxembourg, in the chair, who appointed as secretary Mr Laurent Schummer, lawyer, residing in Luxembourg.

The meeting elected as scrutineer Mr Sam Weissen, lawyer, residing in Luxembourg.

The bureau of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state: That the agenda of the meeting was the following:

*Agenda:*

1. To approve the special report drawn up by the Board of Directors pursuant to article 32-3 (5) of the Law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended, and to waive the existing shareholders' preferential subscription rights.

2. To increase the issued capital of the Company by an amount of one thousand one hundred and ten Euros (EUR 1,110.-) from its present amount of thirty-six thousand eight hundred and fifty Euros (EUR 36,850.-) divided into three thousand (3,000) Class A shares and six hundred and eighty-five (685) Class B shares, to thirty-seven thousand nine hundred and sixty Euros (EUR 37,960.-) divided into three thousand and ninety (3,090) Class A shares and seven hundred and six (706) Class B shares, each with a par value of ten Euros (EUR 10.-), by the issue of ninety (90) Class A shares and twenty-one (21) Class B shares of the Company having the rights and privileges attached thereto, against the payment of a contribution in cash, including a share premium of nine thousand four hundred and sixty-one Euros (EUR 9,461.-) per Class B share.

3. To amend article 5 of the articles of incorporation of the Company so as to reflect the above amendments of the issued share capital.

4. Miscellaneous.

That the shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the shareholders, the proxies of the shareholders and the members of the bureau of the meeting, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The proxies of the represented shareholders, initialled *ne varietur* by the appearing parties, will also remain annexed to the present deed.

That the whole corporate capital being represented at the present meeting and all the shareholders present or represented declaring that they have had due notice and got knowledge of the agenda prior to this meeting as per the convening notice initialled *ne varietur* by the appearing parties and which will also remain annexed to the present deed, all the shareholders hereby waive any other convening notice formalities.

That the present meeting, representing the whole corporate capital, was regularly constituted and could validly deliberate on all the items of the agenda.

The general meeting, after deliberation, adopted unanimously the following resolutions:

*First resolution*

The meeting resolved to approve the special report drawn up by the Board of Directors and submitted to the meeting, pursuant to article 32-3 (5) of the Law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended, and to waive the existing shareholders' preferential subscription rights.

*Second resolution*

The meeting resolved to increase the issued capital of the Company by an amount of one thousand one hundred and ten Euros (EUR 1,110.-) from its present amount of thirty-six thousand eight hundred and fifty Euros (EUR 36,850.-) divided into three thousand (3,000) Class A shares and six hundred and eighty-five (685) Class B shares, to thirty-seven thousand nine hundred and sixty Euros (EUR 37,960.-) divided into three thousand and ninety (3,090) Class A shares and seven hundred and six (706) Class B shares, each with a par value of ten Euros (EUR 10.-), by the issue of ninety (90) Class A shares and twenty-one (21) Class B shares of the Company having the rights and privileges attached thereto, against the payment of a contribution in cash, including a share premium of nine thousand four hundred and sixty-one Euros (EUR 9,461.-) per Class B share.

*Subscription / Allotment*

There now appeared Mr Patrick Geortay, prenamed, acting in his capacity as duly authorised attorney in fact of Mr Lino Benassi,

by virtue of a proxy given on July 29, 2003,

which proxy will remain attached to the present deed (the «Subscriber»).

The person appearing declared to subscribe in the name and on behalf of the Subscriber to all the newly issued Class A and Class B shares of the Company.

The Subscriber declared through his duly appointed attorney-in-fact having made payment in full, including the share premium, for all such new shares by a contribution in cash (the «Contribution»):

The Contribution represents a net contribution in cash in an aggregate amount of one hundred ninety-nine thousand seven hundred and ninety-one Euros (EUR 199,791.-), including a capital contribution of one thousand one hundred and ten Euros (EUR 1,110.-) and a share premium contribution of one hundred ninety-eight thousand six hundred and eighty-one euro (EUR 198,681.-).

The amount of one hundred ninety-nine thousand seven hundred and ninety-one Euros (EUR 199,791.-) is now available to the Company, evidence thereof having been given to the undersigned notary.

Thereupon the meeting resolved to accept the said subscription and payment by the Subscriber and to allot the new 90 Class A shares and 21 Class B shares to the said Subscriber as indicated hereabove as fully paid shares together with a fully paid share premium of nine thousand four hundred and sixty-one Euros (EUR 9,461.-) per Class B share.

#### *Third resolution*

The meeting resolved to amend article 5, first paragraph, of the articles of incorporation of the Company so as to reflect the above amendments of the issued capital as follows:

«The corporate capital is set at thirty-seven thousand nine hundred and sixty Euros (EUR 37,960.-), represented by three thousand and ninety (3,090) Class A shares and seven hundred and six (706) Class B shares with a par value of ten Euros (EUR 10.-) each.»

The second to seventh paragraphs of the above article remain unchanged.

No further issue remaining on the agenda of the meeting and none of the shareholders present or represented asking to speak, the Chairman then adjourned the meeting at 2.30 p.m.

#### *Cost estimate*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which fall to be paid by the Company as a result of this deed are estimated at three thousand three hundred Euros.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who knows English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same persons and in case of divergences between the English and the French texts, the English text will prevail.

The document having been read to the persons appearing, who are known to the notary by their surname, first name, civil status and residence, the said persons signed together with Us, notary, this original deed.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille trois, le trente juillet.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg).

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de ADVANCED CAPITAL EUROPE S.A., une société anonyme dont le siège social est établi 13, rue Bertholet, à L-1233 Luxembourg (R. C. Luxembourg: B 90.587) (la «société»), constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, le 27 décembre 2002, publié au Mémorial C numéro 146 du 12 février 2003.

Les statuts de la Société ont été modifiés conformément à un acte reçu par le notaire soussigné, le 24 janvier 2003, publié au Mémorial C numéro 321 du 25 mars 2003.

L'assemblée a été déclarée ouverte à 14.00 heures, avec Maître Patrick Geortay, avocat, demeurant à Luxembourg, comme président de l'assemblée,

qui a désigné comme secrétaire Maître Laurent Schummer, avocat, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée a élu comme scrutateur Maître Sam Weissen, avocat, demeurant à Luxembourg.

Le bureau de l'assemblée ayant été constitué, le président a déclaré et a demandé au notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

Que l'ordre du jour de l'assemblée était le suivant:

#### *Ordre du jour:*

1. Approbation du rapport spécial dressé par le conseil d'administration conformément à l'article 32-3 (5) de la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, et suppression des droits de souscription préférentiels des actionnaires existants.

2. Augmentation du capital social de la société à concurrence d'un montant de mille cent dix euros (1.110,- EUR) de manière à l'augmenter de son montant actuel de trente-six mille huit cent cinquante euros (36.850,- EUR) divisé en trois mille (3.000) actions de classe A et six cent quatre-vingt-cinq (685) actions de classe B, à trente-sept mille neuf cent soixante euros (37.960,- EUR) divisé en trois mille quatre-vingt-dix (3.090) actions de classe A et sept cent et six (706) actions de classe B, d'une valeur nominale de dix euros (10,- EUR) chacune, par l'émission de quatre-vingt-dix (90) actions de classe A et de vingt et un (21) actions de classe B de la société bénéficiant des droits et privilèges y attachés, contre le paiement d'un apport en espèces, en ce compris une prime d'émission de neuf mille quatre cent soixante et un euros (9.461,- EUR) par action de classe B.

3. Amendement de l'article 5 des statuts de la société afin de refléter les amendements au capital social dont question ci-avant.

4. Divers.

Que les actionnaires présents ou représentés, les procurations des actionnaires représentés et le nombre d'actions dont ils sont titulaires sont indiqués sur une liste des présences; cette liste des présences, signée par les actionnaires, les représentants des actionnaires et les membres du bureau de l'assemblée, restera annexée au présent acte pour les besoins de l'enregistrement.

Les procurations des actionnaires représentés, paraphées ne varietur par les comparants resteront également annexées au présent acte.

Que l'intégralité du capital social étant représentée à la présente assemblée et tous les actionnaires présents ou représentés déclarant qu'ils ont été dûment convoqués et ont pris connaissance de l'ordre du jour avant cette réunion tel qu'il figure sur la convocation paraphée ne varietur par les comparants, laquelle restera également annexée au présent acte, les actionnaires renoncent à toute autre formalité de convocation.

Que la présente assemblée, représentant l'intégralité du capital social a été régulièrement constituée et pouvait valablement délibérer sur tous les points de l'ordre du jour.

L'assemblée générale, après en avoir délibéré, a adopté les résolutions suivantes à l'unanimité:

*Première résolution*

L'assemblée a décidé d'approuver le rapport spécial dressé par le conseil d'administration et présenté à l'assemblée conformément à l'article 32-3 (5) de la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et de supprimer les droits de souscription préférentiels des actionnaires existants.

*Deuxième résolution*

L'assemblée a décidé d'augmenter le capital social de la société à concurrence d'un montant de mille cent dix euros (1.110,- EUR) de manière à l'augmenter de son montant actuel de trente-six mille huit cent cinquante euros (36.850,- EUR) divisé en trois mille (3.000) actions de classe A et six cent quatre-vingt-cinq (685) actions de classe B, à trente-sept mille neuf cent soixante euros (37.960,- EUR) divisé en trois mille quatre-vingt-dix (3.090) actions de classe A et sept cent et six (706) actions de classe B, d'une valeur nominale de dix euros (10,- EUR) chacune, par l'émission de quatre-vingt-dix (90) actions de classe A et de vingt et un (21) actions de classe B de la société bénéficiant des droits et privilèges y attachés, contre le paiement d'un apport en numéraire, en ce compris une prime d'émission de neuf mille quatre cent soixante et un euros (9.461,- EUR) par action de classe B.

*Souscription / Répartition*

Comparaît ensuite Maître Patrick Geortay, prénommé, agissant en qualité de mandataire dûment autorisé de Monsieur Lino Benassi,

en vertu d'une procuration donnée le 29 juillet 2003, laquelle restera annexée au présent acte (le «Souscripteur»).

Le comparant a déclaré qu'il souscrivait au nom et pour le compte du Souscripteur aux actions de classe A et de classe B nouvellement émises par la société.

Le Souscripteur a déclaré par le biais de son mandataire dûment désigné qu'il a procédé au paiement intégral, en ce compris la prime d'émission, desdites actions nouvelles par un apport en espèces (l'«Apport»):

L'Apport représente un apport net en numéraire s'élevant à un montant total de cent quatre-vingt-dix-neuf mille sept cent quatre-vingt-onze euros (199.791,- EUR), comprenant un apport en capital de mille cent dix euros (1.110,- EUR) et un apport en prime d'émission de cent quatre-vingt-dix-huit mille six cent quatre-vingt-un euros (198.681,- EUR).

La somme de cent quatre-vingt-dix-neuf mille sept cent quatre-vingt-onze euros (199.791,- EUR) se trouve dès à présent à la disposition de la société ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

A la suite de quoi, l'assemblée a décidé d'accepter ladite souscription et le paiement par le Souscripteur et d'allouer les 90 actions de classe A et les 21 actions de classe B nouvellement émises audit Souscripteur de la manière indiquée ci-avant. Les actions sont entièrement libérées, ainsi que la prime d'émission de neuf mille quatre cent soixante et un euros (9.461,- EUR) par action de classe B.

*Troisième résolution*

L'assemblée a décidé d'amender, l'article 5, premier alinéa, des statuts de la société, afin de refléter les amendements au capital social dont question ci-avant, comme suit:

«Le capital social est fixé à trente-sept mille neuf cent soixante euros (37.960,- EUR), représenté par trois mille quatre-vingt-dix (3.090) actions de classe A et sept cent et six (706) actions de classe B, d'une valeur nominale de dix euros (10,- EUR) chacune.»

Les alinéas deux à sept dudit article 5 restent inchangés.

Aucun autre point ne restant à l'ordre du jour de l'assemblée et aucun des actionnaires présents ou représentés ne demandant la parole, le président a clôturé l'assemblée à 14.30 heures.

*Estimation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société en raison du présent acte, est estimé à trois mille trois cents euros.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui connaît la langue anglaise, déclare ci-après qu'à la demande des comparants, le présent acte est dressé en langue anglaise, et suivi par une traduction française. En cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise prévaudra.

Et après lecture faite aux comparants, qui sont connus du notaire par leurs nom, prénom, profession et résidence, lesdits comparants ont signé le présent acte avec Nous, notaire.

Signé: P. Geortay, L. Schummer, S. Weissen, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 5 août 2003, vol. 879, fol. 21, case 10. – Reçu 1.997,91 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 14 août 2003.

J.-J. Wagner.

(051038.3/239/193) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

---

**ADVANCED CAPITAL EUROPE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Bertholet.

R. C. Luxembourg B 90.587.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 14 août 2003.

J.-J. Wagner.

(051041.3/239/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

---

**LUX TRI-SERVICES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3817 Schifflange, Chemin de Bergem.

R. C. Luxembourg B 86.316.

L'an deux mille trois, le sept août.

Par-devant Maître Emile Schlessler, notaire de résidence à Luxembourg, 28, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée LUX TRI-SERVICES, S.à r.l., ayant son siège social à L-3817 Schifflange, Chemin de Bergem, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 26 février 2002, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 875 du 8 juin 2002, modifiée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 26 juillet 2002, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 1556 du 29 octobre 2002, modifiée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 14 novembre 2002, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 10 du 6 janvier 2003, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous la section B et le numéro 86.316, au capital social de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,00), représenté par cent (100) parts sociales de cent vingt-cinq euros (EUR 125,00) chacune, entièrement libérées.

L'assemblée est composée de:

1.- TRI-SERVICES, S.à r.l., société à responsabilité limitée de droit français, avec siège social à F-54750 Trieux, 77, rue Marc Raty,

représentée par son gérant, Monsieur Jean-Philippe Rose, gérant de sociétés, demeurant à F-54560 Malavillers, 16ter, rue de Verdun,

ici représentée par Monsieur Max Galowich, juriste, demeurant professionnellement à L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt,

en vertu d'une procuration sous seing privé, datée du 6 août 2003,

2.- Monsieur Philippe Hyeulle, employé privé, demeurant à F-54560 Audun-Le-Roman, 15, rue Albert Lebrun,

ici représenté par Monsieur Max Galowich, prénommé,

en vertu d'une procuration sous seing privé, datée du 6 août 2003.

Les procurations prémentionnées, paraphées ne varietur, resteront annexées au présent acte pour être formalisées avec celui-ci.

Lesdits comparants, représentés comme indiqué ci-avant, déclarent être les seuls associés de ladite société, se considérer comme dûment convoqués, avoir connaissance de l'ordre du jour et avoir unanimement pris la résolution suivante:

Les associés décident de modifier l'objet social et, par conséquent, le premier alinéa de l'article deux des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 2. Premier alinéa.** La société a pour objet la location de matériel de travaux publics sans chauffeur, le négoce de matériel de travaux publics, le transport international et national de marchandises par route, l'exploitation d'une entreprise de voirie, de travaux routiers, d'assainissement, de réalisation de réseaux divers et revêtements, de travaux de génie civil, de maçonnerie, de terrassement, d'exploitation de carrières, de travaux souterrains.»

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au représentant des comparants, connu du notaire par nom, prénom, état et demeure, il a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: M. Galowich, E. Schlessler.

Enregistré à Luxembourg, le 8 août 2003, vol. 18CS, fol. 43, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 août 2003.

E. Schlessler.

(051068.3/227/48) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

---

**LUX TRI-SERVICES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3817 Schifflange, Chemin de Bergem.

R. C. Luxembourg B 86.316.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 août 2003.

E. Schlesser.

(051069.3/227/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

---

**LAUMOR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R. C. Luxembourg B 88.253.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 21 août 2003, réf. LSO-AH04200, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 août 2003.

N. C. Whipp.

(050892.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2003.

---

**LAUMOR,, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R. C. Luxembourg B 88.253.

*Extrait des résolutions et décisions prises par l'associé unique  
pour l'approbation des comptes au 31 décembre 2002*

Il a été décidé:

- d'approuver le bilan et le compte de pertes et profits au 31 décembre 2002;

- d'affecter le résultat de l'exercice clôturant au 31 décembre 2002 comme suit:

- Résultats reportés des exercices antérieurs . . . .	0 EUR
- Résultat de l'exercice . . . . .	- 3.866 EUR
Solde à reporter. . . . .	- 3.866 EUR

- de donner décharge au gérant:

– M. Bradley Unsworth,

pour les opérations de la société ayant clôturé au 31 décembre 2002.

Luxembourg, le 21 août 2003.

*Pour M. Bradley Unsworth*

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 21 août 2003, réf. LSO-AH04198. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(050894.2//23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2003.

---

**ARTIM INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 28.974.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 14 mars 2003*

- La cooptation de la société LOUV, S.à r.l., S.à r.l. de droit luxembourgeois, 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg en tant qu'Administrateur en remplacement de la société FINIM LIMITED, démissionnaire, est ratifiée. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2006.

Fait à Luxembourg, le 14 mars 2003.

Certifié sincère et conforme

ARTIM INTERNATIONAL S.A.

Signatures

*Administrateurs*

Enregistré à Luxembourg, le 20 août 2003, réf. LSO-AH03937. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(050941.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

---



**SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE INTERIOR, Société Civile Immobilière.**

Siège social: L-4280 Esch-sur-Alzette, 30-32, boulevard du Prince Henri.

Constituée aux termes d'un acte reçu par Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 28 mai 1998, publié au Mémorial C numéro 610 du 24 août 1998,

dont le capital social de la société est fixé à un million trois cent mille francs (1.300.000,-), représenté par mille trois cents parts sociales (1.300) d'une valeur nominale de mille francs (1.000,-) chacune.

Il résulte d'un acte reçu par Maître Francis Kessler, prénommé, en date du 11 août 2003, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 13 août 2003, volume 890, folio 65, case 11, que la société civile immobilière dénommée INTERIOR S.C.I., avec siège social à L-4280 Esch-sur-Alzette, 30-32, boulevard du Prince Henri,

a été dissoute par décision des associés, lesquels ont déclaré reprendre en nom personnel tout l'actif et le passif de la société.

Pour autant que besoin, ils ont déclaré assurer la fonction de liquidateur.

Pour extrait conforme, délivré à la société sur demande pour servir à des fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 21 août 2003.

F. Kessler.

(051074.3/219/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

**ALDY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 20.355.

L'an deux mille trois, le cinq août.

Par-devant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme ALDY S.A., avec siège social à L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen

inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg section B numéro 20.355,

constituée aux termes d'un acte reçu par le notaire instrumentant en date du 17 mars 1983, publié au Mémorial C numéro 126 du 16 mai 1983,

les statuts ont été modifiés aux termes d'actes reçus par le notaire instrumentant,

- en date du 7 décembre 1983, publié au Mémorial C numéro 378 du 30 décembre 1983 et

- en date du 28 mars 1990, publié au Mémorial C numéro 351 du 27 septembre 1990.

- en date du 8 mars 2000, publié au Mémorial C numéro 443 du 22 juin 2000.

La séance est ouverte à 14.30 heures sous la présidence de Madame Marie José Reyter, employée privée, demeurant professionnellement 59, boulevard Royal, Luxembourg,

Madame le Président désigne comme secrétaire Madame Myriam Lambeau, employée privée, demeurant professionnellement 59, boulevard Royal, Luxembourg,

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur Mademoiselle Sophie Henryon, employée privée, demeurant à Herserange (France).

Monsieur le Président expose ensuite:

1.- Qu'il résulte d'une liste de présence, dressée et certifiée exacte par les membres du bureau que les deux mille cinq cents (2.500) actions sont dûment représentées à la présente assemblée, qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduit, sans convocations préalables, tous les membres de l'assemblée ayant consenti à se réunir sans autres formalités, après avoir eu connaissance de l'ordre du jour.

Ladite liste de présence portant les signatures des actionnaires présents ou représentés, restera annexée au présent procès-verbal avec les procurations, pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

Monsieur le président signale que le capital était de deux millions cinq cent mille francs Belges (BEF 2.500.000,-), représenté par deux mille cinq cents (2.500) actions, d'une valeur nominale de mille francs Belges (BEF 1.000,-) chacune,

que ce capital a été converti en soixante-deux mille cinq cent euros (EUR 62.500,-), représenté par deux mille cinq cents (2.500) actions d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, ainsi qu'il appert d'un procès-verbal d'une assemblée générale extraordinaire sous seing privé tenue en date du 1<sup>er</sup> octobre 2001, dont un extrait a été publié au Mémorial C numéro 606 du 18 avril 2002.

2.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

1. Transfert du siège social statutaire et du siège administratif de la société en Belgique et changement de nationalité de la société actuellement de nationalité luxembourgeoise, en société de nationalité belge

2. Suppression de toute référence à la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding, notamment à l'article 4

3. Confirmation des mandats d'administrateurs et du commissaire aux comptes

4. Décision de la convocation d'une Assemblée Générale Extraordinaire à tenir en Belgique aux fins d'une refonte des statuts et de leur adaptation à la loi belge

5. Divers

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide de transférer le siège social statutaire et le siège administratif de la société en Belgique à B-7700 Mouscron, 184-190, avenue du Château et de changer en conséquence la nationalité de la société, actuellement de nationalité luxembourgeoise, en société de nationalité belge.

*Deuxième résolution*

L'assemblée décide de supprimer toute référence à la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding, de sorte que la dernière phrase de l'article quatre (4) des statuts est à modifier comme suit:

«**Art. 4. Dernière phrase.** D'une façon générale elle peut prendre toutes mesures de contrôle, de surveillance et de documentation et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet.»

*Troisième résolution*

L'assemblée confirme les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes.

*Quatrième résolution*

L'assemblée décide de la convocation d'une assemblée générale extraordinaire qui se tiendra en Belgique aux fins d'une refonte des statuts et de leur adaptation à la loi belge.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, Madame le Président lève la séance.

Dont acte, passé à Esch-sur-Alzette, en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: M. Lambeau, J. Reyter, S. Henryon, F. Kessler.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 7 août 2003, vol. 890, fol. 59, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande pour servir aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 8 août 2003.

F. Kessler.

(051073.3/219/70) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

**ANORA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 13.227.

L'an deux mil trois, le huit août.

Par-devant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme ANORA S.A., avec siège social à L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur,

inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg section B numéro 13.227,

constituée aux termes d'un acte reçu par le notaire instrumentant en date du 16 septembre 1975, publié au Mémorial C numéro 236 du 17 décembre 1975, modifiée aux termes de procès verbaux reçus par le notaire instrumentant:

- en date du 13 février 1978, publiée au Mémorial C numéro 75 du 13 avril 1978
- en date du 03 mars 1993, publiée au Mémorial C numéro 242 du 25 mai 1993
- en date du 05 octobre 1994, publiée au Mémorial C numéro 7 du 6 janvier 1995
- en date du 30 novembre 1998, publiée au Mémorial C numéro 127 du 1<sup>er</sup> mars 1999
- en date du 27 juillet 1999, publiée au Mémorial C numéro 774 du 19 octobre 1999

La séance est ouverte à 10.00 heures sous la présidence de Monsieur Emile Dax, clerc de notaire, demeurant à Garnich,

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Mademoiselle Sophie Henryon, employée privée, demeurant à Herserange (France).

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur Mademoiselle Claudia Rouckert, employée privée, demeurant à Sprinkange.

Monsieur le Président expose ensuite:

1.- Qu'il résulte d'une liste de présence, dressée et certifiée exacte par les membres du bureau que les quatre mille deux cent cinquante (4.250) actions d'une valeur nominale de cent trente-six euros (EUR 136,-) chacune représentant l'intégralité du capital social de cinq cent soixante-dix-huit mille euros (EUR 578.000,-) sont dûment représentées à la présente assemblée, qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduit, sans convocations préalables, tous les membres de l'assemblée ayant consenti à se réunir sans autres formalités, après avoir eu connaissance de l'ordre du jour.

Ladite liste de présence portant les signatures des actionnaires présents ou représentés, restera annexée au présent procès-verbal avec les procurations, pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

Monsieur le président signale que le capital était de vingt-trois millions deux cent cinquante mille francs luxembourgeois (23.250.000,- LUF), représenté par quatre mille deux cent cinquante (4.250) actions, sans désignation de valeur nominale, que ce capital a été converti en cinq cent soixante-seize mille trois cent cinquante-deux euros et quarante-cinq cents (EUR 576.352,45) puis augmenté par prélèvement sur les résultats libres pour le porter à cinq cent soixante-dix-huit mille euros (EUR 578.000,-) représenté par quatre mille deux cent cinquante actions (4.250) d'une valeur nominale

de cent trente-six euros (EUR 136,-) chacune, ainsi qu'il appert d'un procès-verbal d'une assemblée générale ordinaire sous seing privé tenue en date du 05 avril 2000, dont un extrait a été publié au Mémorial C numéro 661 du 15 septembre 2000.

2.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

1. Prolongation de la durée de vie de la société en durée illimitée

Modification de l'article 3 des statuts y afférent

2. Divers

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité la résolution suivante:

*Résolution unique*

L'assemblée décide de prolonger la durée de vie de la société en durée illimitée.

Suite à cette modification, il est ajouté un dernier alinéa à l'article 3 des statuts:

«La société a une durée de vie illimitée.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, Monsieur le Président lève la séance.

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette, en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: E. Dax, C. Rouckert, S. Henryon, F. Kessler.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 13 août 2003, vol. 890, fol. 65, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande pour servir à des fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 19 août 2003.

F. Kessler.

(051077.3/219/59) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

**ANORA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 13.227.

Statuts coordonnés, suite à une assemblée générale extraordinaire reçue par Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 8 août 2003, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 20 août 2003.

F. Kessler.

(051078.3/219/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

**S.B. MATERIEL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9053 Ettelbruck, 53, avenue J.F. Kennedy.

R. C. Diekirch B 1.012.

DISSOLUTION

L'an deux mille trois, le vingt-neuf juillet.

Par-devant Maître Marc Cravatte, notaire de résidence à Ettelbruck.

Ont comparu:

1) Monsieur Victor Scholtes, entrepreneur, demeurant à Ettelbruck, 59, rue du Camping,

agissant:

- en son nom personnel;

- comme mandataire spécial de:

a) Monsieur Luc Scholtes, employé privé, demeurant à Ettelbruck, 22, rue Belle-Vue;

b) Monsieur Marc Scholtes, employé privé, demeurant à Heisdorf, 17, rue de la Vallée;

c) Madame Mariette Scholtes, employée privée, demeurant à Ettelbruck, 20, rue Belle-Vue;

d) Monsieur Paul Scholtes, employé de l'État, demeurant à Pettingen, 8, rue du Roost;

en vertu d'une procuration spéciale sous seing privé donnée à Ettelbruck le 20 juillet 2003, laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par les comparants et le notaire, restera annexée aux présentes avec lesquelles elle sera enregistrée;

2) Madame Viviane Brauch, employée privée, demeurant à Luxembourg, 11A, rue des Genêts;

agissant:

- en son nom personnel;

- comme mandataire spécial de:

a) Madame Christiane Brauch, professeur, épouse de Monsieur Jeannot Hollerich, demeurant à Luxembourg-Weimershof, 15, rue des Marguerites;

b) Madame Loretta Brauch, puéricultrice, épouse de Monsieur Marc Blau, demeurant à Olm, 16, rue Michel Welter;

c) Madame Marie-Jeanne Brauch, chargée de cours, épouse de Monsieur Georges Boever, demeurant à Alzingen, 36, rue de Roeser;

en vertu d'une procuration spéciale sous seing privé donnée à Ettelbruck le 20 juillet 2003, laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par les comparants et le notaire, restera annexée aux présentes avec lesquelles elle sera enregistrée.

Lesquels comparants ont requis le notaire d'acter ce qui suit:

#### I. Observations préliminaires

Que les comparants agissent en tant que seuls associés de la société à responsabilité limitée S.B. MATERIEL, S.à r.l., avec siège social à Ettelbruck, constituée par acte du notaire instrumentaire en date du 2 avril 1982, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations - numéro 151 du 8 juillet 1982;

qu'il résulte d'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire dressé par le notaire instrumentaire en date du 16 juin 1999, publié au Mémorial C de l'année 1999, page 31190, que le capital social de la susdite société, d'un montant de cinq cent mille francs luxembourgeois (LUF 500.000,-) était réparti comme suit:

1) Monsieur Victor Scholtes possédait deux cent parts sociales . . . . .	200
2) Madame Henriette Schweitzer, épouse de Monsieur Victor Scholtes, possédait dix parts sociales . . . . .	10
3) Monsieur Luc Scholtes possédait dix parts sociales . . . . .	10
4) Monsieur Marc Scholtes possédait dix parts sociales . . . . .	10
5) Madame Mariette Scholtes possédait dix parts sociales . . . . .	10
6) Monsieur Paul Scholtes possédait dix parts sociales . . . . .	10
7) Madame Viviane Brauch possédait soixante-deux virgule cinquante parts sociales . . . . .	62,50
8) Madame Christiane Brauch possédait soixante-deux virgule cinquante parts sociales . . . . .	62,50
9) Madame Loretta Brauch possédait soixante-deux virgule cinquante parts sociales . . . . .	62,50
10) Madame Marie-Jeanne Brauch possédait soixante-deux virgule cinquante parts sociales . . . . .	62,50

Total: cinq cent parts sociales, d'une valeur nominale de mille francs (1.000,-) chacune . . . . . 500

qu'à la suite du décès de l'associée Madame Henriette Schweitzer, survenu à Ettelbruck en date du 9 septembre 2002, les dix (10) parts sociales ayant appartenu à l'associée décédée sont échues pour 1/4 son époux survivant Victor Scholtes et pour chaque fois 3/16 à ses quatre enfants prénommés Luc, Marc, Mariette et Paul Scholtes;

que les parts sociales de la société à responsabilité limitée S.B. MATERIEL, S.à r.l. sont donc actuellement réparties comme suit:

1) Monsieur Victor Scholtes possède deux cent deux virgule cinquante parts sociales . . . . .	202,50
2) Monsieur Luc Scholtes possède onze virgule huit cent soixante-quinze parts sociales . . . . .	11,875
3) Monsieur Marc Scholtes possède onze virgule huit cent soixante-quinze parts sociales . . . . .	11,875
4) Madame Mariette Scholtes possède onze virgule huit cent soixante-quinze parts sociales . . . . .	11,875
5) Monsieur Paul Scholtes possède onze virgule huit cent soixante-quinze parts sociales . . . . .	11,875
6) Madame Viviane Brauch possède soixante-deux virgule cinquante parts sociales . . . . .	62,50
7) Madame Christiane Brauch possède soixante-deux virgule cinquante parts sociales . . . . .	62,50
8) Madame Loretta Brauch possède soixante-deux virgule cinquante parts sociales . . . . .	62,50
9) Madame Marie-Jeanne Brauch possède soixante-deux virgule cinquante parts sociales . . . . .	62,50

Total: cinq cent parts sociales, d'une valeur nominale de mille francs luxembourgeois (LUF 1.000,-) chacune . . . . . 500

#### II. Assemblée générale extraordinaire - Dissolution de société

Ensuite les associés prénommés, représentant l'intégralité du capital social, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire et ont pris, à l'unanimité et sur ordre du jour conforme, les résolutions suivantes:

##### *Première résolution*

L'assemblée décide de dissoudre la société à la date de ce jour.

##### *Deuxième résolution*

L'assemblée constate que la société a été liquidée aux droits des parties, préalablement à signature des présentes.

##### *Troisième résolution*

L'assemblée charge l'ancien associé Victor Scholtes à conserver pendant cinq (5) ans, les livres et documents de la société.

Rien d'autre n'étant à l'ordre du jour, l'assemblée a été clôturée.

##### *Frais*

Les frais des présentes sont solidairement à charge des comparants.

Dont acte, fait et passé à Ettelbruck, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont tous signé avec le notaire le présent acte.

Signé: V. Scholtes, V. Brauch, M. Cravatte.

Enregistré à Diekirch, le 1<sup>er</sup> août 2003, vol. 612, fol. 21, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): M. Siebenaler.

Pour copie conforme, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ettelbruck, le 7 août 2003.

M. Cravatte.

(902109.4/205/88) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 28 août 2003.

**HOME SUD, S.à. r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9265 Diekirch, 6, rue du Palais.

## STATUTS

L'an deux mille trois, le vingt-huit juillet.

Par-devant Maître Paul Frieders, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1) Monsieur Patrick Renson, entrepreneur, demeurant à B-5300 Andenne, 12, Chaussée de Thon,

2) Monsieur Jean-Claude Michiels, ouvrier dans le bâtiment, demeurant à B-3320 Hoegaarden, 17, rue Arthur Putzeys.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentaire d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'ils vont constituer entre eux:

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée familiale qui sera régie par les lois y relatives ainsi que par les présents statuts.**Art. 2.** La société prend la dénomination de HOME SUD, S.à r.l.**Art. 3.** Le siège social est établi à Diekirch.

Il pourra être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision des associés.

**Art. 4.** La société a pour objet, pour son propre compte ou pour le compte de tiers, le placement de clôtures et de palissades, ainsi que les travaux du bâtiment, comprenant les travaux de drainage et de terrassement, la pose de câbles et de canalisations, l'aménagement et l'entretien de terrains, les travaux de restauration et de rejointoiement, l'isolation thermique et acoustique, les travaux de pierre de taille et de marbrerie, de charpenterie, de menuiserie et de menuiserie métallique.

Elle pourra effectuer toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à son objet social.

**Art. 5.** La société est constituée pour une durée illimitée.**Art. 6.** Le capital social est fixé à douze mille quatre cents euros (12.400,- EUR), représenté par cent vingt-quatre (124) parts sociales d'une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune.**Art. 7.** Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Les parts sociales ne peuvent être cédées à des tiers qu'avec l'accord des associés représentant au moins trois quarts du capital social.**Art. 8.** Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne mettent pas fin à la société.**Art. 9.** Les créanciers, ayants droit ou héritiers des associés ne pourront, pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et les documents de la société. Pour faire valoir leurs droits, ils devront se tenir aux valeurs constatées dans le dernier bilan social.**Art. 10.** La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés par l'assemblée des associés. Ils peuvent être révoqués à tout moment.

Le ou les gérants ont vis-à-vis des tiers les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société dans toutes les circonstances et pour faire et autoriser les actes et opérations relatifs à son objet.

**Art. 11.** Le ou les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société; simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.**Art. 12.** Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède. Chaque associé peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.**Art. 13.** Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social. Toutefois, les décisions ayant pour objet une modification des statuts ne pourront être prises qu'à la majorité des associés représentant les trois quarts du capital social.**Art. 14.** L'année sociale commence le 1<sup>er</sup> janvier et finit le 31 décembre. Par exception, le premier exercice comprendra le temps à courir depuis le jour de la formation de la société jusqu'au 31 décembre 2003.**Art. 15.** Un bilan, ainsi qu'un compte de profits et pertes sont dressés annuellement. Sur le bénéfice net, un prélèvement de cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve est obligatoire.

Ce prélèvement cesse d'être obligatoire dès que et aussi longtemps que la réserve aura atteint dix pour cent (10%) du capital souscrit.

Le solde est à la libre disposition des associés.

**Art. 16.** Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts, les associés se réfèrent aux dispositions légales afférentes.*Souscription et libération*

Les parts sociales ont été souscrites par les associés comme suit:

1) Monsieur Patrick Renson, prénommé, cent parts sociales, . . . . .	100
2) Monsieur Jean-Claude Michiels, prénommé, vingt-quatre parts sociales, . . . . .	24
Total: cent vingt-quatre parts sociales, . . . . .	124

Toutes les parts sociales sont entièrement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de douze mille quatre cents euros (12.400,- EUR) se trouve dès à présent à la disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

*Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution est évalué à la somme de 950,- EUR.

*Assemblée Générale Extraordinaire*

Les comparants, représentant l'intégralité du capital social, se considérant comme dûment convoqués, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et ont pris à l'unanimité des voix les décisions suivantes:

- 1) L'assemblée générale désigne comme gérant pour une durée indéterminée Monsieur Patrick Renson, entrepreneur, demeurant à B-5300 Andenne, 12, Chaussée de Thon, avec pouvoir d'engager la société par sa seule signature.
- 2) L'adresse de la société est fixée à L-9265 Diekirch, 6, rue du Palais.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: P. Renson, J.-C. Michiels, P. Frieders.

Enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2003, vol. 18CS, fol. 28, case 10. – Reçu 124 euros.

*Le Receveur (signé):* Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 août 2003.

P. Frieders.

(902107.4/212/81) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 28 août 2003.

**S.B. MATERIEL, S.à r.l. ET CIE, S.e.c.s., Société en commandite simple.**

Siège social: Ettelbruck.  
R.C. Diekirch B 93.564.

DISSOLUTION

L'an deux mille trois, le vingt-neuf juillet.

Par-devant Maître Marc Cravatte, notaire de résidence à Ettelbruck.

Ont comparu:

- 1) La société à responsabilité limitée S.B. MATERIEL, S.à r.l., avec siège social à Ettelbruck, 53, avenue Kennedy, constituée par acte du notaire instrumentaire en date du 2 avril 1982, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 151 du 8 juillet 1982, modifiée à différentes reprises et en dernier lieu suivant acte reçu par le même notaire en date du 16 juin 1999, publié au Mémorial C de l'année 1999, page 31190.

Ladite société ici représentée par ses deux gérants:

- Monsieur Victor Scholtes, entrepreneur, demeurant à Ettelbruck;
- Madame Viviane Brauch, employée privée, demeurant à Luxembourg;

nommés, respectivement confirmés, en cette qualité par décision de l'assemblée générale en date du 16 juin 1999.

- 2) Monsieur Victor Scholtes, entrepreneur, demeurant à Ettelbruck, 59, rue du Camping.

- 3) Madame Viviane Brauch, employée privée, demeurant à Luxembourg, 11A, rue des Genêts;

agissant:

- en son nom personnel;
- comme mandataire spécial de:

a) Madame Christiane Brauch, professeur, épouse de Monsieur Jeannot Hollerich, demeurant à Luxembourg-Weimershof, 15, rue des Marguerites;

b) Madame Loretta Brauch, puéricultrice, épouse de Monsieur Marc Blau, demeurant à Olm, 16, rue Michel Welter;

c) Madame Marie-Jeanne Brauch, chargée de cours, épouse de Monsieur Georges Boever, demeurant à Alzingen, 36, rue de Roeser;

en vertu d'une procuration spéciale sous seing privé donnée à Ettelbruck le 20 juillet 2003, laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par les comparants et le notaire, restera annexée aux présentes avec lesquelles elle sera enregistrée.

Lesquels comparants ont requis le notaire d'acter ce qui suit:

I. Observations préliminaires

Que les comparants agissent en tant que seuls associés de la société en commandite simple S.B. MATERIEL, S.à r.l. ET CIE, S.e.c.s., avec siège social à Ettelbruck, constituée (par l'effet d'une transformation de société) suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 2 avril 1982, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 151 du 8 juillet 1982;

Qu'il résulte d'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire dressé par le notaire instrumentaire en date du 16 juin 1999, publié au Mémorial C de l'année 1999, page 31193, que le capital social de la susdite société, d'un montant d'un million de francs luxembourgeois (LUF 1.000.000,-) est actuellement réparti comme suit:

1) La société à responsabilité limitée S.B. MATERIEL, S.à r.l. possède dix parts sociales . . . . .	10,00
2) Monsieur Victor Scholtes possède quarante-cinq parts sociales . . . . .	45,00
3) Madame Viviane Brauch possède onze virgule vingt-cinq parts sociales . . . . .	11,25
4) Madame Christiane Brauch possède onze virgule vingt-cinq parts sociales . . . . .	11,25
5) Madame Loretta Brauch possède onze virgule vingt-cinq parts sociales . . . . .	11,25
6) Madame Marie-Jeanne Brauch possède onze virgule vingt-cinq parts sociales . . . . .	11,25
Total: cent parts sociales, d'une valeur nominale de dix mille francs luxembourgeois (10.000,-) chacune . . . . .	100,00

## II. Assemblée générale extraordinaire - Dissolution de société

Ensuite les associés prénommés, représentant l'intégralité du capital social, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire et ont pris, à l'unanimité et sur ordre du jour conforme, les résolutions suivantes:

### *Première résolution*

L'assemblée décide de dissoudre la société à la date de ce jour.

### *Deuxième résolution*

L'assemblée constate que la société a été liquidée aux droits des parties, préalablement à signature des présentes.

### *Troisième résolution*

L'assemblée charge l'ancien associé Victor Scholtes à conserver pendant cinq (5) ans, les livres et documents de la société.

Rien d'autre n'étant à l'ordre du jour, l'assemblée a été clôturée.

### *Frais*

Les frais des présentes sont solidairement à charge des comparants.

Dont acte, fait et passé à Ettelbruck, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont tous signé avec le notaire le présent acte.

Signé: V. Scholtes, V. Brauch, M. Cravatte.

Enregistré à Diekirch, le 1<sup>er</sup> août 2003, vol. 612, fol. 21, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): M. Siebenaler.

Pour copie conforme, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ettelbruck, le 7 août 2003.

M. Cravatte.

(902110.4/205/69) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 28 août 2003.

## **LO EURO CHOICE (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Registered office: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 78.940.

In the year two thousand and three, on the fourth day of August.

Before Us, Maître Francis Kessler, notary, residing in Esch-sur-Alzette.

There appeared:

LO PRIVATE EQUITY-EURO CHOICE L.P., a limited partnership registered in Jersey, with registered office at 1 Seaton Place, St. Helier, Jersey JE4 8YJ,

here represented by Miss Sophie Henryon, private employee, residing in Herserange (France), by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy signed ne varietur by the proxyholder and the undersigned notary will remain annexed to the present deed, to be filed at the same time with the registration authorities.

This appearing person declared and requested the notary to act:

- That the company LO EURO CHOICE (LUXEMBOURG), S.à r.l., having its registered office at 3, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg, (the «Company») has been incorporated by deed of notary Paul Frieders, residing in Luxembourg, on the 2nd of November 2000, published in Mémorial C, number 409 of June 5th, 2001, and has been amended for the last time by deed of the undersigned notary on June 11th, 2003, published in the Mémorial C, number 667 of June 25th, 2003,

- That the corporate capital is set at fifty three thousand seven hundred fifty euro (EUR 53,750.-) divided into two thousand one hundred fifty (2,150) shares with a par value of twenty-five euro (EUR 25.-) each, represented by one (1) class A share, one (1) class B share, seven hundred sixty-four (764) class C shares, five hundred sixty-four (564) class D shares and eight hundred twenty (820) class E shares.

- That further to a «share sale and purchase agreement» dated June 24th, 2003, said agreement being annexed to this deed, the appearing party, represented as said before, is the sole actual partner of the Company and that he has taken the following resolutions:

*First resolution*

The Company hereby acknowledges and agrees with the aforementioned «share sale and purchase agreement» dated June 24th, 2003, pursuant to which one (1) class A part of the Company has been sold from LOMBARD ODIER EURO CHOICE GP (JERSEY) LIMITED, a private company limited by shares incorporated under Jersey law, with registered office at 1 Seaton Place, St. Helier, Jersey JE4 8YJ to LO PRIVATE EQUITY-EURO CHOICE L.P., a limited partnership registered in Jersey, with registered office at 1 Seaton Place, St. Helier, Jersey JE4 8YJ.

*Second resolution*

The Company resolves to increase the subscribed share capital of the Company by an amount of twenty-five thousand one hundred euro (EUR 25,100.-) to bring it from its present amount of fifty-three thousand seven hundred fifty euro (EUR 53,750.-) to seventy-eight thousand eight hundred fifty euro (EUR 78,850.-) by the creation and the issue of six hundred ninety-four (694) new class A shares and three hundred ten (310) new class B shares having a par value of twenty-five euro (EUR 25.-) each, having the same rights and obligations as the existing A, B, C, D and E classes shares.

*Subscription*

Six hundred ninety-four (694) new class A shares and three hundred ten (310) new class B shares have been subscribed by LO PRIVATE EQUITY-EURO CHOICE L.P., a limited partnership registered in Jersey, with registered office at 1 Seaton Place, St. Helier, Jersey JE4 8YJ, her represented by Miss Sophie Henryon, by virtue of a proxy given under private seal, annexed to this deed.

All six hundred ninety-four (694) new class A shares and three hundred ten (310) new class B shares have been fully paid up by a contribution in kind consisting of ten thousand (10,000) A shares (numbered A1 up to and including A10,000) and ten thousand (10,000) B shares (numbered B1 up to and including B 10,000), each having a par value of one (1.-) euro, of LO PRIVATE EQUITY INVESTMENTS B.V., a private company with limited liability, having its corporate seat in 1017 BZ Amsterdam, Herengracht 420 (Amsterdam Chamber of Commerce file number 34144678) LO PRIVATE EQUITY INVESTMENTS B.V declares that the aforementioned contributed shares are at the disposal of the Company.

*Third resolution*

The company resolves to amend article 7 of the articles of incorporation of the Company in order to reflect such increase of capital, and to give it the following text:

«**Art. 7.** The corporate capital is set at seventy-eight thousand eight hundred fifty euro (EUR 78,850.-) divided into three thousand one hundred fifty-four (3,154) shares having a par value of twenty-five euro (EUR 25.-) each, represented by:

- six hundred ninety-five (695) class A shares
- three hundred eleven (311) class B shares
- seven hundred sixty-four (764) class C shares
- five hundred sixty-four (564) class D shares
- eight hundred twenty (820) class E shares.»

*Costs*

The costs, expenses, remunerations and charges, in any form whatsoever, to be borne by the Company and charged to it by reason of the present deed are estimated at one thousand five hundred euros (EUR 1,500.-).

Nothing else being on the agenda, the meeting is adjourned.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing party the present deed is worded in English, followed by a French version; at the request of the same appearing party, in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Esch-sur-Alzette, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, known to the notary, by surname, Christian name, civil status and residence, the said person appearing signed together with Us, notary, the present original deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille trois, le quatre août.

Par-devant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

A comparu:

LO PRIVATE EQUITY-EURO CHOICE L.P., un «limited partnership», avec siège social à 1 Seaton Place, St. Helier, Jersey JE4 8YJ,

ici représenté par Mademoiselle Sophie Henryon, employée privée, demeurant à Herserange (France) en vertu d'une procuration sous seing privé.

La prédite procuration, signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Laquelle comparante a requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

- Que la société à responsabilité limitée LO EURO CHOICE (LUXEMBOURG), S.à.r.l., avec siège social à L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur, (ci-après la «Société») a été constituée suivant acte reçu par Maître Paul Frieders, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 2 novembre 2000, publié au Mémorial C numéro 409 du 5 juin 2001, et que les statuts ont été modifiés à plusieurs reprises et pour la dernière fois par acte du notaire instrumentant en date du 11 juin 2003 publié au Mémorial C, numéro 667 du 25 juin 2003.



- Que le capital social est fixé à cinquante-trois mille sept cent cinquante euros (EUR 53.750,-) représenté par deux mille cent cinquante (2.150) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, divisées en une (1) part sociale de classe A, une (1) part sociale de classe B, sept cent soixante-quatre (764) parts sociales de classe C, cinq cent soixante-quatre (564) parts sociales de classe D et huit cent vingt (820) parts sociales de classe E.

- Que suite à un contrat de vente intitulé «share sale and purchase agreement» daté du 24 juin 2003, lequel contrat étant annexé aux présentes, le comparant, représenté comme dit ci-avant, est le seul et unique associé actuel de la Société et qu'il a pris les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

La Société prend acte et accepte le «share sale and purchase agreement» daté du 24 juin 2003 aux termes duquel une (1) part sociale de classe A a été vendue et transférée de LOMBARD ODIER EURO CHOICE GP (JERSEY) LIMITED, une société à responsabilité limitée, avec siège social à 1 Seaton Place, St. Helier, Jersey JE4 8YJ à LO PRIVATE EQUITY-EURO CHOICE L.P., un «limited partnership», avec siège social à 1 Seaton Place, St. Helier, Jersey JE4 8YJ.

#### *Deuxième résolution*

La société décide d'augmenter le capital de la Société à concurrence de vingt-cinq mille cent euros (EUR 25.100,-) pour le porter de son montant actuel de cinquante-trois mille sept cent cinquante euros (EUR 53.750,-) à soixante dix-huit mille huit cent cinquante euros (EUR 78.850,-) par la création et l'émission de six cent quatre-vingt quatorze (694) parts sociales nouvelles de classe A et de trois cent dix (310) parts sociales nouvelles de classe B d'une valeur nominale de vingt cinq (EUR 25,-) chacune ayant les mêmes droits et obligations que les parts sociales déjà existantes.

#### *Souscription*

Les six cent quatre-vingt quatorze (694) parts sociales nouvelles de classe A et les trois cent dix (310) parts sociales nouvelles de classe B ont été souscrites par LO PRIVATE EQUITY-EURO CHOICE L.P., un «limited partnership», avec siège social à 1 Seaton Place, St. Helier, Jersey JE4 8YJ, ici représenté par Mademoiselle Sophie Henryon, agissant en vertu d'une procuration annexée aux présentes.

Les six cent quatre-vingt-quatorze (694) parts sociales nouvelles de classe A et les trois cent dix (310) parts sociales nouvelles de classe B ont été entièrement libérées par un apport en nature consistant en dix mille (10.000) actions de classe A (numérotées A1 à A10.000 inclusivement) et en dix mille (10.000) actions de classe B (numérotées B1 à B10.000 inclusivement) de LO PRIVATE EQUITY INVESTMENTS B.V., une société à responsabilité limitée avec siège social à 1017 BZ Amsterdam, Herengracht 420 (enregistrée auprès de la Chambre de Commerce d'Amsterdam sous le numéro 34144678), LO PRIVATE EQUITY INVESTMENTS B.V. déclare que les prédicts titres apportés sont à disposition de la Société.

#### *Troisième résolution*

Pour refléter l'augmentation de capital qui précède, la société décide de modifier l'article 7 des statuts de la Société pour lui donner la teneur suivante:

**Art. 7.** «Le capital social est fixé à soixante dix-huit mille huit cent cinquante euros (EUR 78.850,-) représenté par trois mille cent cinquante-quatre (3.154) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, divisées en:

- six cent quatre-vingt-quinze (695) parts sociales de classe A
- trois cent onze (311) parts sociales de classe B
- sept cent soixante-quatre (764) parts sociales de classe C
- cinq cent soixante-quatre (564) parts sociales de classe D
- huit cent vingt (820) parts sociales de classe E.»

#### *Coût*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société en raison du présent acte, sont évalués à mille cinq cent euros (EUR 1.500,-)

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête du comparant, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française, à la requête de la même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation données au comparant, connu du notaire par ses nom, prénom, état et demeure, le comparant a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: S. Henryon, F. Kessler.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 6 août 2003, vol. 890, fol. 56, case 7. – Reçu 251 euros.

*Le Receveur (signé): M. Ries.*

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande pour servir à des fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 19 août 2003.

F. Kessler.

(051080.3/219/146) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

**LO EURO CHOICE (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 78.940.

Statuts coordonnés, suite à une assemblée générale extraordinaire reçue par Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 4 août 2003, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 20 août 2003.

F. Kessler.

(051082.3/219/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

---

**BUREAU DE GESTION RAUSCH & ASSOCIES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8838 Wahl, 1, rue Kinnekshaff.  
R. C. Diekirch B 2.188.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Diekirch, le 27 août 2003, réf. DSO-AH00062, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 27 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 27 août 2003.

Signature.

(902104.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 27 août 2003.

---

**BUREAU DE GESTION RAUSCH & ASSOCIES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8838 Wahl, 1, rue Kinnekshaff.  
R. C. Diekirch B 2.188.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Diekirch, le 27 août 2003, réf. DSO-AH00064, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 27 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 27 août 2003.

Signature.

(902103.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 27 août 2003.

---

**BUREAU DE GESTION RAUSCH & ASSOCIES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8838 Wahl, 1, rue Kinnekshaff.  
R. C. Diekirch B 2.188.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Diekirch, le 27 août 2003, réf. DSO-AH00066, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 27 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 27 août 2003.

Signature.

(902102.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 27 août 2003.

---

**S.C.I. S.B. 1988, Société Civile Immobilière.**

Siège social: Ettelbruck.

constituée suivant acte reçu par le notaire Marc Cravatte d'Ettelbruck en date du 16 septembre 1988, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 317 du 1<sup>er</sup> décembre 1988.

**DISSOLUTION**

*Extrait*

Il résulte d'un acte de dissolution-liquidation-partage reçu par le notaire soussigné en date du 29 juillet 2003, enregistré à Diekirch le 1<sup>er</sup> août 2003, volume 613, folio 3, case 12, que:

- la société a été dissoute avec effet immédiat;
- l'actif social a été attribué aux anciens associés, en proportion des parts détenues par chacun d'eux;
- la société se trouve entièrement liquidée.

Pour extrait conforme, délivré sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ettelbruck, le 26 août 2003.

M. Cravatte

Notaire

(902108.4/205/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 28 août 2003.

---

**ConocoPhillips GLOBAL FUNDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Registered office: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R. C. Luxembourg B 93.080.

In the year two thousand and three, on the eighteenth of August.

Before us Maître Alphonse Lentz, notary residing at Remich (Grand Duchy of Luxembourg).

Has appeared:

ConocoPhillips FUNDING Ltd, a company having its registered office at Clarendon House, 2, Church Street, Hamilton HM 11 Bermuda, represented by MANACOR (LUXEMBOURG) S.A., with registered office in L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy, hereby represented by Mr Paul Van Baarle, employee, with professional address in L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy and by Mr Adriano Fossati, employee, with professional address in L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy, by virtue of a proxy given since July 1st, 2003.

The prenamed proxy given, signed ne varietur by the appearing person and the undersigned notary shall remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, acting in his capacity as sole partner has requested the undersigned notary to enact the following:

1) ConocoPhillips FUNDING Ltd, is the sole partner of ConocoPhillips GLOBAL FUNDING, S.à r.l., a limited liability corporation with registered office in L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy, incorporated by deed of the undersigned notary on April 9th, 2003, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 523 of May 14th, 2003 and registered at the Registre de Commerce of Luxembourg under the number B 93.080.

2) The capital of the company is fixed at twelve thousand five hundred euro (12,500.- EUR) divided into one hundred and twenty-five (125) parts with a nominal value of one hundred euro (100.- EUR).

The sole owner of the parts, takes the following resolutions.

*First resolution*

The sole partner decides to abolish temporarily the nominal value of the parts.

*Second resolution*

The sole partner decides to adopt the British Pound as accounting and reference currency of ConocoPhillips GLOBAL FUNDING, S.à r.l. at the rate of exchange of 1.- EUR for 0.70 GBP, prevailing on August 14th, 2003 and to convert all accounts in the books of the Company from Euro (EUR) into British Pound (GBP). As a consequence, the corporate capital is fixed at eight thousand seven hundred and fifty British Pound (8,750.- GBP) per August 18th, 2003, represented by one hundred twenty-five (125) parts without a nominal value.

*Third resolution*

The sole partner decides to fix the nominal value of the parts at seventy British Pound (70.- GBP).

*Fourth resolution*

As a result of the foregoing resolutions, Article 7 of the Articles of Incorporation is amended, so as to read as follows:

«**Art. 7.** The capital of the Company is fixed at eight thousand seven hundred and fifty British Pound (8,750.- GBP) divided into one hundred twenty-five parts (125) with a nominal value of seventy British Pound (70.- GBP).»

The undersigned notary who understands and speaks English, states that upon request of the above appearing person, this deed is worded in English followed by a French translation and that in case of any divergences between the English and the French text, the English text shall be prevailing.

Nothing else being on the agenda, the meeting was closed.

Whereof this notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day appearing at the beginning of this document.

The document having been read and translated to the appearing person, the appearing person signed together with the notary the present original deed.

**Suit la version française du texte qui précède:**

L'an deux mille trois, le dix-huit août.

Par-devant Maître Alphonse Lentz, notaire de résidence à Remich (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

ConocoPhillips FUNDING Ltd, société avec siège social à Clarendon House, 2, Church Street, Hamilton HM 11, Bermudes, représentée par la société anonyme MANACOR (LUXEMBOURG) S.A., avec siège social à L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy, ici représentée par Monsieur Paul Van Baarle, employé privé, demeurant professionnellement à L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy et Monsieur Adriano Fossati, employé privé, demeurant professionnellement à L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy, en vertu d'une procuration leur conférée depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2003,

laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle comparante, agissant en sa qualité d'associée unique, a requis le notaire instrumentaire de documenter ce qui suit:

1) La société ConocoPhillips FUNDING Ltd, prénommée, est la seule associée de la société à responsabilité limitée ConocoPhillips GLOBAL FUNDING, S.à r.l., avec siège social à L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 9 avril 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés

et Associations, numéro 523 du 14 mai 2003 et inscrite au Registre de Commerce de Luxembourg sous le numéro B 93.080.

2) Le capital social de la société est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR), divisé en cent vingt-cinq (125) parts sociales ayant chacune une valeur nominale de cent euros (100,- EUR).

L'associée unique a pris les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'associée unique décide d'abolir temporairement la valeur nominale des parts sociales.

*Deuxième résolution*

L'associée unique décide d'adopter la Livre Sterling comme monnaie de référence et de comptabilité de Conoco-Phillips GLOBAL FUNDING, S.à r.l., et décide de convertir le capital d'euro en livres sterling, au taux de conversion fixé le 14 août 2003 de 1,- euro pour 0,70 livre sterling. En conséquence le capital social est fixé à partir du 18 août 2003 à huit mille sept cent cinquante livres sterling (8.750,- GBP), représenté par cent vingt-cinq parts (125) sans valeur nominale.

*Troisième résolution*

L'associée unique décide de fixer la valeur nominale des parts à soixante-dix livres sterling (70,- GBP).

*Quatrième résolution*

L'associée unique décide de modifier l'article 7 des statuts afin de l'adapter aux décisions prises ci-dessus, de sorte que l'article 7 des statuts aura la teneur suivante:

«**Art. 7.** Le capital social de la société est fixé à huit mille sept cent cinquante livres sterling (8.750,- GBP) divisé en cent vingt-cinq (125) parts sociales ayant chacune une valeur nominale de soixante-dix livres sterling (70,- GBP).»

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française et qu'en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, connue du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, elle a signé avec le notaire la présente minute.

Signé: P. Van Baarle, A. Fossati et A. Lentz.

Enregistré à Remich, le 18 août 2003, vol. 467, fol. 10, case 1. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur ff.(signé): Gloden.*

Pour copie conforme, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 22 août 2003.

A. Lentz.

(051083.3/221/95) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

**ConocoPhillips GLOBAL FUNDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R. C. Luxembourg B 93.080.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 21 août 2003.

A. Lentz.

(051084.3/221/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

**INTERNATIONAL TRUST CONSULTING, Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 66.822.

L'an deux mille trois, le dix-huit août.

Par-devant Maître Alphonse Lentz, notaire de résidence à Remich (Grand-Duché de Luxembourg).

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire de la société anonyme INTERNATIONAL TRUST CONSULTING, avec siège social à Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce de Luxembourg sous le numéro B 66.882, constituée initialement sous forme d'une société à responsabilité limitée avec la dénomination de INVESTMENT AND TRUST CONSULT, S.à r.l suivant acte reçu par le notaire Frank Baden, de résidence à Luxembourg le 9 octobre 1998, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 945 du 31 décembre 1998 et changée en société anonyme suivant acte reçu par le notaire instrumentant le 12 septembre 2000, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 146 du 26 février 2001. Les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le même notaire le 15 mars 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1005 du 2 juillet 2002.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Mademoiselle Francine Moniot, employée privée, demeurant à Uigny (France),

Mademoiselle la Présidente désigne comme secrétaire et scrutateur Madame Anne-Christine Mathieu, employée privée, demeurant à Habay-la-Neuve (Belgique).

Le bureau ainsi constitué, Mademoiselle la Présidente expose et prie le notaire instrumentaire d'acter:

I. L'ordre du jour de l'assemblée est conçu comme suit:

1. Modification de l'article 9 des statuts.
2. Divers.

II. Il a été établi une liste de présence renseignant les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, laquelle, après avoir été signée par les actionnaires et leurs mandataires, par les membres du bureau et le notaire, sera enregistrée avec le présent acte, ensemble avec les procurations paraphées ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentaire.

III. Il résulte de ladite liste de présence que toutes les actions sont présentes ou représentées. Dès lors, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et décider sur l'ordre du jour précité, dont les actionnaires ont eu connaissance avant la tenue de l'assemblée.

IV. Après délibération, l'assemblée prend la résolution suivante à l'unanimité:

*Résolution unique*

L'assemblée générale décide de modifier l'article 9 des statuts pour lui conférer la teneur suivante:

«**Art. 9.** La société sera engagée en toute circonstance par la co-signature obligatoire de l'administrateur délégué». Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, tous connus du notaire instrumentaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, lesdits comparants ont signé avec Nous, Notaire, la présente minute.

Signé: F. Moniot, A.-C. Mathieu et A. Lentz.

Enregistré à Remich, le 18 août 2003, vol. 467, fol. 9, case 12. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur ff.(signé):* Gloden.

Pour copie conforme, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 22 août 2003.

A. Lentz.

(051087.3/221/45) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

---

**INTERNATIONAL TRUST CONSULTING, Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 66.822.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 22 août 2003.

A. Lentz.

(051089.3/221/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

---

**FLOW CREATIVE COMPANY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2680 Luxembourg, 10, rue de Vianden.

R. C. Luxembourg B 75.890.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-AH04374, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 août 2003.

Signature.

(051061.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

---

**FLOW CREATIVE COMPANY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2680 Luxembourg, 10, rue de Vianden.

R. C. Luxembourg B 75.890.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-AH04372, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 août 2003.

Signature.

(051057.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

---

**HOPLA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Walsdorf.

R. C. Diekirch B 587.

*Assemblée générale extraordinaire du 3 juin 2003*

L'Associé unique représentant l'intégralité du capital social, représenté par Monsieur Jan Van Den Bosch, demeurant à NL-2401 LC Alphen aan de Rijn, Oudshoorn, 96 a déclaré se réunir en Assemblée Générale Extraordinaire, à laquelle il se considère comme dûment convoqué, et a pris les résolutions suivantes:

*Première résolution*

La révocation comme gérante technique de Madame Myriam Minnaar.

Décharge pleine et entière pour sa mission lui est accordée.

*Deuxième résolution*

Est nommé gérant technique de la société, pour une durée illimitée, pour la partie restaurant et épicerie, Monsieur Pieter Cornelis Van Tuijl, avec pouvoir d'engager la société par sa seule signature en toutes circonstances pour cette partie de la société.

J. Van Den Bosch.

Enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2003, réf. LSO-AG06876. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(902106.4//20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 27 août 2003.

---

**CONSULT INFORMATIC S.A. HOLDING, Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 21, rue de Nassau.

R. C. Luxembourg B 28.976.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire  
des actionnaires de la société du 9 mai 2003*

Les mandats des administrateurs venant à expiration, l'assemblée décide de nommer pour une durée de 6 ans comme administrateurs les personnes suivantes:

- M<sup>e</sup> Pierre Thielen, avocat, né le 28 septembre 1947 à L-Ettelbruck demeurant professionnellement à Luxembourg - 21, rue de Nassau

- M<sup>e</sup> Evelyne Korn, avocat, née le 19 août 1956 à F-Bouzonville, demeurant professionnellement à Luxembourg - 21, rue de Nassau

- Mademoiselle Rachel Juraschek, née le 27 août 1980 à Luxembourg, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg - 21, rue de Nassau

Le mandat du commissaire aux comptes venant à expiration, l'assemblée décide de nommer pour une durée de 6 ans comme commissaire aux comptes, Madame Liliane Lambert-Lorent, née le 20 mai 1954 à B-Charleroi, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg - 21, rue de Nassau.

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes viendront à expiration lors de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes annuels de l'exercice 2008.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 août 2003, réf. LSO-AH03687. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(050942.3/000/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

---

**E.A.V., EUROPÄISCHE ANLAGEN VERWALTUNGS A.G., Société Anonyme.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 11.507.

**EXTRAIT**

Il résulte de la lettre du 7 juillet 2003 que Monsieur Rodolphe Gerbes, Licencié en sciences commerciales et financières, demeurant à Luxembourg, a démissionné de son poste d'Administrateur de la société.

Luxembourg, le 20 août 2003.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 août 2003, réf. LSO-AH04080. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(050961.3/802/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

---

**GLOBE FIN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.  
R. C. Luxembourg B 47.194.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle tenue en date du 4 mars 2003*

Les actionnaires:

- approuvent le bilan et le compte des profits et pertes arrêtés au 31 décembre 2001 tels qu'ils ont été élaborés par le conseil d'administration et soumis à l'Assemblée;
- donnent décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire pour l'exécution de leur mandat pendant l'exercice clôturé au 31 décembre 2001;
- prennent acte que les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes sont venus à échéance en date du 5 juin 2002, et qu'en absence de renouvellement et/ou de nouvelles nominations les administrateurs et le commissaire ont poursuivi leurs mandats jusqu'à la date à laquelle cette assemblée a eu lieu;
- décident de nommer pour un terme de 1 (un) an les personnes suivantes en tant qu'administrateurs de la Société:
  - Monsieur Christian Blain, demeurant à Patrijzenlaan 23, B-2970 Schilde, Belgique;
  - Monsieur Tony Van der Straete, demeurant à Bruyneelstraat 42, B-1820 Steenokkerzeel, Belgique;
  - Monsieur Manfred Schardt, demeurant à Rozenlaan 50, B-2970 Schilde, Belgique.

Les mandats des administrateurs prendront fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2002.

- décident de nommer pour un terme de 1 (un) an, la société GRANT THORNTON REVISION ET CONSEILS S.A., ayant son siège social à 2, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg, en qualité de commissaire.

Le mandat du commissaire prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 août 2003.

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 18 août 2003, réf. LSO-AH03101. – Reçu 16 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(050964.3/250/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

**SUPRIMO INVEST, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2419 Luxembourg, 7, rue du Fort Rheinsheim.  
R. C. Luxembourg B 58.970.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 21 août 2003, réf. LSO-AH04023, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

Il résulte d'une décision prise lors de l'assemblée générale du 31 juillet 2003 que les mandats des administrateurs Madame M.P. Van Waelem, Madame M.J. Renders et FIDIGA S.A. et du Commissaire aux Comptes S.R.E. REVISION SOCIETE DE REVISION CHARLES ENSCH expirent lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Signature.*

(050950.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

**CMB SERVICES, Société Anonyme.**

Siège social: L-1022 Luxembourg, 20, rue de Hollerich.  
R. C. Luxembourg B 58.737.

*Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle  
tenue au siège social en date du 3 juin 2003*

- L'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle donne décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leurs fonctions pendant l'exercice clôturé le 31 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 août 2003.

CMB SERVICES

L. Beersmans

*Administrateur-Délégué*

Enregistré à Luxembourg, le 13 août 2003, réf. LSO-AH02415. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(051006.2//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

**NATALYS, S.à r.l. & CIE, S.e.c.s., Société en commandite simple.**

Siège social: L-2240 Luxembourg, 8, rue Notre Dame.  
R. C. Luxembourg B 39.349.

**DISSOLUTION**

*Extrait des résolutions des associés du 9 janvier 2003*

«Mme Josée Straer et Monsieur Marc Kelman déclarent céder les parts sociales qu'ils détiennent dans la société NATALYS, S.à r.l. & CIE, S.e.c.s. à la société NATALYS, S.à r.l., avec effet rétroactif au 31 décembre 2002. Les cessionnaires sont subrogés dans les droits et obligations attachés aux parts cédées à partir du 31 décembre 2002.»

«Il est décidé de dissoudre et de liquider la société avec effet au 31 décembre 2002.»

«Les actifs et passifs de la société établis au 31 décembre 2002 sont transférés à l'associé unique, la société NATALYS, S.à r.l.

Par conséquent, il est décidé que la société NATALYS, S.à r.l., répond de tout le passif social et de tous les engagements de la société même inconnus à l'heure actuelle, et que la liquidation de la société est définitivement clôturée.»

«Décharge pleine et entière est accordée au gérant, Monsieur Alain Kelman, pour l'exécution de son mandat.»

«Les livres et documents de la société seront conservés pendant une durée de cinq ans au siège de la société NATALYS S.A. à Nanterre (F).»

Luxembourg, le 18 août 2003.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 20 août 2003, réf. LSO-AH03779. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(050958.3/534/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

**RADICI GROUP LUX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1610 Luxembourg, 8-10, avenue de la Gare.  
R. C. Luxembourg B 67.509.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 22 août 2003, réf. LSO-AH04233, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 août 2003.

Signature.

(050932.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

**EXPANDOS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.  
R. C. Luxembourg B 54.074.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 22 août 2003, réf. LSO-AH04256, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

**AFFECTATION DU RESULTAT**

- Report à nouveau ..... -21.326,02 EUR

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 août 2003.

Signature.

(050933.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.